Monette

Volume 42 2015

Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles

- Installation de fosses septiques, de champs d'épuration conventionnel et de systèmes secondaires avancés
- Vente et transport
 Sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon et pierre de rivière
- Excavation
- · Location de machinerie lourde
- Déneigement commercial et résidentiel





François Noreau : 418 337-6842 Réjean Noreau : 418 337-4419 Télécopieur : 418 337-8789

> 605, avenue St-Louis St-Raymond (Québec) G3L 3T7

EGOTO

Installation septique

- Sans énergie pour le traitement
- La solution la plus écologique
- 100 000 systèmes installés dans le monde traitant un total de 112 000 000 de litres d'eau usée chaque jour!



L'EAU C'EST LA VIE. CONTRIBUONS À LA PRÉSERVER!



BIOFILTRE**ECOFLO**.COM **418 951-4406**

Sommaire



Édito page 3



Le mot du Président page 5



Conseil de Ville page 7



Vie de l'Association page 13



La vie au lac page 9



Environnement page 41

L'Alouette est de retour

Il me fait plaisir de vous livrer cette nouvelle édition de l'Alouette, un numéro que vous attendiez sans doute avec la même enthousiasme que les années passées.

Pour leur précieuse collaboration, je souhaite bien entendu remercier celles et ceux qui sont intervenus dans l'élaboration de notre publication annuelle. Il s'agit des rédacteurs et des rédactrices, des photographes, mais aussi des Impressions Borgia qui nous offrent un résultat remarquable.

Celles et ceux qui me connaissent savent bien que j'encourage l'achat local. Nos annonceurs sont fidèles et renouvellent avec plaisir leur publicité dans L'Alouette, sans eux, notre revue ne pourrait exister, notre association n'aurait pas la capacité financière d'assumer seule les coûts qui sont reliés à l'impression. J'insiste donc sur l'importance de les encourager tout au long de l'année et à faire en sorte qu'ils aient un retour sur investissement. Préserver l'avantage d'avoir des commerces de proximité, à quelques minutes du lac, passe par l'achat local!

Au fil des pages, vous constaterez que votre association est toujours aussi active, que ce soit pour améliorer et préserver nos infrastructures que pour imaginer les formules qui vous permettent de vous détendre en famille ou de vous retrouver entre amis.

Le club nautique a maintenant fière allure, que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous le devons à de nombreux bénévoles qui se sont impliqués depuis des années. En votre nom, je veux leur dire toute notre admiration. Je ne peux passer sous silence le travail de fourmi qu'effectuent les travailleuses et les travailleurs de l'ombre, au niveau du secrétariat, de la comptabilité, du recrutement... beaucoup d'entre vous n'imaginent pas l'ampleur du travail qu'ils abattent pour vous satisfaire au mieux.

Il me reste à vous souhaiter une excellente lecture parsemée de photos qui nous rappellent les bons moments passés ensemble durant l'année écoulée.

Je vous souhaite une saison estivale à la hauteur de vos attentes.



Vincent Caron, éditeur

L'Alouette, 42ième édition.

Rédacteur en chef : Vincent Caron

Comité de rédaction : Antoine Lacoursière, Claire Lessard, Marius St-Pierre Ginette Vincent, François Rhéaume, Luc Proulx et Andrée-Claire Brochu.

Relecture: Antoine Lacoursière

Conception, réalisation et impression: Borgia Inc. 418 337-6871



prop. Michel Faucher

Sable

Pierre

 Gravier Terre





Champs d'épuration

- Fosses septiques
- Terrassement
- Excavation
- Démolition



BIONEST

ENVIRO#SEPTIC

851, route 365, Neuville (Québec) GOA 2R0

R.B.Q.:8357-5175-01

GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Pompage de fosses septiques Bassins d'épuration Creusage de puits de surface

• Terre compostée

Asphalte recyclé



Nancy Morasse

Massothérapeute spécialisée Kinésithérapeute - Orthothérapeute Tech. en Soin et Hygiène des Pieds 418 285-9728

Lynda Bédard

Clinique de perte de poids Ideal Protein Soin cellulite et remodelage corporel 418 875-0049

Place limitée, réservation requise

4733, route Fossambault, local 150, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



1299, Grande Ligne Saint-Raymond

418 337-3253

9 TROUS POUR pers.

Valide pour la saison 2015 Lundi au vendredi excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon. Valide pour la saison 2015. Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes. Non valide pour les tournois de groupe.





118 337-151

alide jusqu'au 31 août 2015

ь





être j

par client. Ne peut





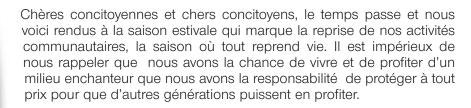
- · Salle à manger
- ·Salle de réception
- Commandes à emporter
- Accès internet sans fil gratuit

Heures d'ouverture

Lundi : 11 h à 21 h Mardi: 11 h à 21 h Mercredi: 11 h à 21 h Jeudi : 11 h à 22 h Vendredi: 11 h à 23 h Samedi: 11 h à 22 h Dimanche: 11 h à 21 h

www.pizzeriapaquet.com 418 337-1515 251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond

Mot du président 5



Au plan environnemental, nous progressons. Nous avons obtenu la collaboration de la municipalité pour la caractérisation des installations septiques qui se réalisera cette année, de même que pour la renaturalisation des berges qui a progressé de façon exceptionnelle au cours des dernières années, deux démarches extrêmement importantes pour la protection de notre milieu.

Nous devrons aussi continuer d'assurer la surveillance de la qualité de l'eau avec la collaboration de la CAPSA. Cette démarche doit être maintenue pour guider les actions futures à entreprendre pour conserver notre lac dans un état convenable afin, notamment, de maintenir la valeur des propriétés.

Il est aussi important de continuer le programme de sensibilisation auprès des utilisateurs d'embarcations. Les puissantes embarcations conduites à grande vitesse causent des dommages significatifs à l'environnement par l'érosion qu'elles génèrent et par la remise en suspension des sédiments dans les zones peu profondes, ce qui contribue à la détérioration des milieux. Il est donc nécessaire d'agir afin de protéger la qualité de vie exceptionnelle que nous avons.

Immobilisations: La dernière année a été très productive et a fait avancer le projet de mise a niveau du club nautique avec de nouvelles fondations, l'installation d'une nouvelle terrasse et l'ajout d'une salle de réunion utilisable 12 mois par année et qui permettra d'offrir à la population un local pour y tenir des activités durant quatre saisons. Le programme d'amélioration se continuera au cours de la prochaine année avec la modernisation du rez-de-chaussée et l'ajout d'un toit sur la terrasse.

Je m'en voudrais de ne pas souligner et de remercier les membres du Bureau de direction dont les directrices et les directeurs consacrent bénévolement de multiples heures au cours de l'année pour mener à bien les dossiers tels l'environnement, la gestion des installations, les relations avec la municipalité et la gestion financière de l'association ainsi que l'organisation des activités communautaires qui nous sont offertes. BRAVO À TOUS NOS GÉNÉREUX BÉNÉVOLES.





Marius St-Pierre, président de l'APLSI



CARACTÉRISATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Raymond, conjointement avec l'APLSI, déploie beaucoup d'efforts afin de préserver la qualité de l'eau du lac Sept-Îles. Pour ne nommer que quelques-unes des actions, citons la diagnose écologique réalisée par la CAPSA en 2008; la création d'un comité conjoint en environnement Ville de Saint-Raymond/APLSI; l'Opération Belles Rives qui s'est déroulée sur une période de quatre ans, soit de 2010 à 2014 et qui visait à renaturaliser en partie les bandes de protection riveraine; et, plus récemment, la prise en charge de la vidange des fosses septiques qui a débuté pour le secteur du lac Sept-Îles en 2014.

Bien que plusieurs installations septiques aient été refaites dans les dernières années, bon nombre datent encore de plus de 30 ans, voire même plus de 35 ans, ce qui peut laisser présager que malgré un bon entretien, plusieurs systèmes pourraient avoir atteint leur durée de vie utile. La vidange des fosses septiques de l'an dernier a aussi permis de déceler bon nombre d'irrégularités.

Une installation septique défectueuse ou non performante peut être responsable de rejets directs ou indirects dans l'environnement, ce qui constitue une source de pollution importante pour le lac, notamment par l'apport en phosphore. Cette pollution est en partie responsable d'épisodes de cyanobactéries (algues bleu-vert), ce qui, à long terme, peut fortement hypothéquer le lac. C'est pourquoi, la Ville de Saint-Raymond, dans un désir de tracer un portrait fidèle de la situation, a décidé de mettre sur pied un programme de caractérisation de toutes les installations septiques situées à moins de 300 mètres des rives du lac, programme pour lequel la Ville assume 25 % des frais, soit une somme de plus de 20 000 \$.

Ainsi, dès le début du mois de juillet jusqu'à la mi-octobre, vous verrez des équipes du Groupe Hémisphères sillonner votre secteur et visiter les quelque 500 propriétés du secteur. Par le biais d'observations, de sondages manuels et de discussions avec les citoyens, ils seront en mesure d'évaluer la performance des systèmes de traitement des eaux usées et de proposer, en fin de mandat, des pistes de solution sur d'éventuelles mesures correctives à apporter pour une remise aux normes, le tout conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22).

En fin de programme, soit vers la fin de l'automne 2015, se tiendra une rencontre publique à laquelle vous serez conviés afin de vous présenter le bilan et les résultats généraux. Sur une base individuelle et confidentielle, chaque citoyen recevra par la suite une fiche technique détaillée résultant de la visite sur sa propriété.

Si la rencontre publique du samedi 23 mai dernier a laissé planer des interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme au 418-337-2202, poste 2. Dès le mois de juillet, il sera aussi possible de discuter avec les représentants du Groupe Hémisphères qui seront basés au lac Sept-Îles pour toute la durée du programme.





Daniel Dion Maire



Bernard Ayotte



Guillaume Jobin



Réjeanne Julien



Fernand Lirette



Etienne Beaumont



Benoit Voyer

La Ville de Saint-Raymond a adopté plusieurs mesures de protection du lac Sept-Îles au cours des dernières années tels que le règlement sur la renaturalisation de la bande riveraine, la vidange périodique obligatoire des fosses septiques, la caractérisation des installations septiques pour les propriétés situées dans le bassin versant du lac Sept-Îles ainsi que la sensibilisation des autorités en vue de l'adoption de certaines restrictions à la navigation sur le lac. Toutes ces mesures et ces actions permettront assurément de protéger et de conserver ce joyau qu'est le lac Sept-Îles.

Afin de vous tenir informés de ses actualités et de ses événements en continu, la Ville de Saint-Raymond vous invite à consulter régulièrement le site Web de la Ville au www.villesaintraymond.com ainsi que le nouveau journal municipal mensuel qui est distribué par l'entremise du Martinet à la troisième semaine de chaque mois. Notons également l'annonce des activités et des événements culturels sur la page Facebook de Culture Saint-Raymond au www.facebook. com/culturesaintraymond





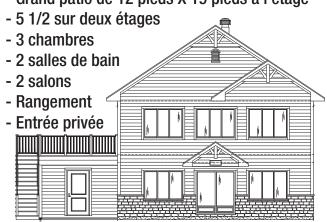
Licence R.B.Q.: 8293 6105-20

MAISON NEUVE À LOUER À L'ANNÉE

Livraison Pour Juillet 2015

Stéphane Leclerc au 418-554-4950 Rosanne Leclerc au 418-337-2798

- ACCÈS ET QUAI AU LAC
- Stationnement d'une embarcation au quai
- Grand patio de 12 pieds X 19 pieds à l'étage

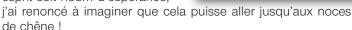






Agis à l'endroit d'autrui comme tu désires qu'on agisse à ton égard. ...

Bientôt quinze années se seront écoulées depuis mon extraordinaire découverte du lac Sept-îles. Il n'aura pas fallu bien longtemps pour que je sois enivré par ce besoin de m'y établir et d'y installer mon commerce. Ces noces de cristal, je compte bien, si l'Être suprême m'en accorde le privilège, les convertir en noces d'or. Bien que mon esprit soit nourri d'espérance.



Quinze années c'est une bien courte période me dirons certains, mais c'est suffisant pour se faire une belle idée. Mon adorable voisine, Marthe Beaupré, a passé sa vie entière au lac et le temps qui s'écoule n'affecte en rien sa joie de vivre, son éternelle jeunesse, ni même le positivisme qui fait que nos rencontres ont toujours la saveur réconfortante des gens sages et dévoués.

L'environnement paisible dans lequel elle évolue et son aptitude à respecter la vision de chacun doivent bien y être pour quelque chose !

C'est l'objet de ma réflexion après quinze années à vivre au lac et à côtoyer cette communauté qui unit des gens fortunés à d'autres qui le sont moins, qui unit des jeunes à des personnes d'âge mûr, qui unit aussi bien un chef de service de cardiologie à un garagiste ou à une secrétaire, bref qui rassemble certains soirs au club nautique ces gens issus de tous horizons.

Notre diversité, notre mixité font notre force au travers aussi de cette jeunesse qui raffole faire du wake-board, au travers des kayakistes qui aiment la douceur et la lenteur matinales, au travers des pêcheurs qui redoutent la vague ou encore au travers des fervents utilisateurs de pontons qui passent de beaux après-midi entre amis à naviguer, jetant parfois l'ancre pour savourer un petit barbecue. Tolérer et admettre que nous pouvons avoir des attentes différentes pour pratiquer nos activités sur notre lac est, selon moi, la clef du succès. Ceci en conservant toujours à l'esprit cette règle d'or : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse »

Vivre en communauté c'est se rappeler que les gens qui ont acheté une propriété au lac l'ont payé aussi cher pour faire du kayak que pour pratiquer des activités nautiques. La réalité qui doit habiter notre esprit réside dans le fait qu'il faut préserver et respecter le fait qu'on peut aimer faire des choses différentes.



Notre objectif commun devrait se résumer à un comportement citoyen. Je sais bien que les délinquants seront toujours là et que ces quelques lignes ne viendront pas même effleurer leur esprit. Par chance, nous sommes plus nombreux qu'eux et, à force d'habitude, nous réussirons à en convaincre chaque année que la valeur de nos résidences dépend

aussi et surtout de la quiétude de l'environnement et de la qualité de l'eau qui nous entoure.

Convaincre et encore convaincre c'est une des missions que s'est donné notre association et elle entend bien continuer à le faire.

À mon sens, les pires ennemis du lac sont celles et ceux qui n'ont pas décidés de s'y établir pour toujours ou du moins pour longtemps. Un peu comme lorsqu'on jette une orange alors qu'on lui a tiré tout son jus.

Un nouvel élément vient pourtant changer la donne pour ces irrespectueux de la quiétude d'autrui qui adoptent souvent un comportement nocif pour la qualité du lac entraînant ainsi sa détérioration prématurée. En effet, dans son jugement rendu sur le banc, le 7 octobre dernier, une juge de la Cour du Québec a reconnu un individu coupable d'avoir «utilisé son embarcation de manière imprudente». Elle l'a condamné à 350 \$ d'amende plus les frais en vertu d'un règlement de la Loi sur la marine marchande.

Pour des raisons qui me sont très personnelles, j'ai toujours eu une « sainte » horreur de la délation et de la dénonciation, mais en revanche, je peux comprendre l'exaspération de certains à l'égard de comportements intolérables. J'espère juste que cette décision de la Cour du Québec permettra à certains de prendre conscience que désormais une vague peut mener à une amende!

Mais il s'agit ici de solutions extrêmes que personne ne souhaite, car le choix de comportement idéal réside en chacun d'entre nous et nous détenons la pleine capacité à mettre les efforts pour vivre en parfaite harmonie.

Adopter une attitude responsable, cohabiter en acceptant les valeurs fondamentales des uns et des autres, c'est finalement protéger nos investissements, protéger notre environnement et s'assurer d'être apprécié par le plus grand nombre.

Pour nous, vous conseiller n'est pas un travail, c'est un privilège...

Très grande sélection de vêtements, accessoires, bijoux, sandales et chaussures.

Passez nous visiter!

Fermé le dimanche



1339, boulevard Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carrières, Québec

418 268-5831

f

TAILLE X-SMALL À 3 XL



103, rue Rosaire-Robitaille, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4S7 cloutierstraymond@gmail.com

• RESTAURATION DE PLANCHER, AMEUBLEMENT DE BATEAU

LOCATION DE REMORQUES : Bateau, Ponton
RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE/GELCOAT

418 337-8000

SERVICE D'ENTREPOSAGE

Son Alouette, son lac...



Mon Yvon père, Alain, fut le fondateur, en 1974, du journal L'Alouette. Il a travaillé pendant plus de 20 ans au sein de l'équipe de l'APLSI. En retournant collection dans sa bien précieuse de L'Alouette. i'ai fait découverte d'un

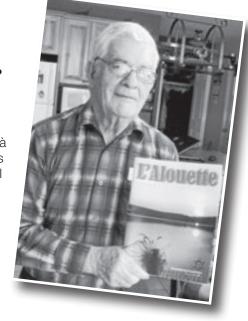
passage, dans la 20° édition, où il souhaitait que le journal vive encore au moins 20 ans. Et bien oui Papa, nous en sommes à la 42° édition et tu peux en être très fier.

En 2007, il a été victime d'un premier AVC majeur et il en est resté aphasique. Malgré la perte de deux de ses plus grandes passions, l'écriture et la lecture, il faisait la promotion de son *Alouette* aux résidents des maisons de retraite où il vivait. Même lorsqu'il était hospitalisé,

les infirmières, thérapeutes et les médecins connaissaient l'existence de *L'Alouette* et du lac-Sept-Îles. La politique, qui occupait autrefois une grande place dans sa vie ne l'animait plus, mais Son Journal restait un sujet de conversation qui le rendait heureux et fier.

Les nombreux tours de pontons guidés par Yvon ont fait connaître son merveilleux lac Sept-Îles. Il racontait l'histoire du lac et des chalets, faisait le tour complet en passant par le lac Au Chien et n'oubliait surtout pas de raconter la fameuse fois où il avait vu un orignal. « Il était juste là

en train de boire à quelques mètres de moi », disait-il aux passagers. En plus de dire que son lac s'est retrouvé dans prestigieuse revue française GEO (photo de la page centrale).



Jusqu'à la toute dernière année de sa vie, rien ne le rendait plus heureux que d'aller chercher la nouvelle édition de L'Alouette et de faire son tour de ponton avec son chauffeur désigné et grand ami M .Simard.

Merci papa de nous laisser, à moi et à tes petits-enfants, Olivier, Audrey et Tristan, un héritage aussi grand...

Même si je n'ai pas hérité de tes talents d'écrivain, je tenais à te rendre cet hommage.

Ta fille Lucie







Ginette Vincent Courtier immobilier

Cell.: 418 955-6055 Bur.: 418 627-3333

ginette.vincent@viacapitale.com

www.viacapitalevendu.com



Pour vendre ou acheter en toute sécurité!

Cout comme vous, j'habite à Lac Sept-Îles.

> Te connais vos exigences.

Ma disponibilité vous est acquise.

Faites confiance à VOTRE courtier du lac Sept-Îles Contactez-moi pour une consultation.

Fenêtre sur le marché immobilier au lac Sept-Îles



13



Quelques résidents s'interrogent sur l'état du marché résidentiel autour de notre lac alors qu'on sent un vent de mouvement dans le secteur de l'immobilier.

Je vous dresse un portrait succinct de la situation sur nos berges et notre magnifique territoire.

Propriétés vendues au cours des 12 derniers mois* (au 05-05-2015) :

*Les informations transmises ci-bas portent exclusivement sur les transactions de vente conclues par l'entremise du système Centris.

100 000 \$ et moins : 2 (délai moyen de 54 jours) 101 000 à 200 000 \$ 3 (délai moyen 194 jours) 201 000 à 300 000 \$ 2 (délai moyen de 182 jours) 301 000 à 400 000 \$ 2 (délai moyen de 214 jours) 401 000 à 500 000 \$ 1 (délai de 315 jours) 1 000 000 \$ et + 1 (délai de 451 jours)

Environ **cinq** autres propriétés ont également changé de main par l'entremise des propriétaires eux-mêmes, portant à **16** le nombre de propriétés qui se sont vendu au cours des 12 derniers mois dans notre secteur :

Les mises en marché en date du 06-05-2015 :

Actuellement près de 26 propriétés arborent une pancarte à vendre.

Le prix affiché moyen pour les 12 propriétés en bordure du lac Sept-lles : 484 725 \$
Le prix affiché moyen pour les 5 propriétés en bordure du lac des Aulnaies : 416 320 \$
Le prix affiché moyen pour les 5 propriétés qui ont un accès notarié au Lac : 348 480 \$
Le prix affiché moyen pour les 4 autres qui n'ont pas d'accès se situe à : 427 748 \$*

* compte parmi elles, une propriété affichée à 774 000\$

Une transaction très importante s'est également réalisée autour du lac Sept-Îles avec l'acquisition du Camp Portneuf par le Conseil 2985 des Chevaliers de Colomb (district de St-Raymond) et la Ville de Saint-Raymond et ce, à parts égales.

Le marché immobilier se porte très bien au lac Sept-Îles et il continue de prendre de l'ampleur avec les nouvelles constructions que l'on voit s'ériger tout autour de nous.

Notre site en est un de rêve et tous ensemble, continuons à en prendre soin

Michel Matte, Député de Portneuf a soutenu financièrement notre association cette année, il a contribué à la réussite de la journée « Lac Sept-îles en Fête », il soutient également nos activités d'été.



Bon été... Soyez prudents!

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins

- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection

- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)





370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond Benoit Hardy, propriétaire 418 337-2521



7 JOURS/7

Bienvenue aux

aux petits groupes et famille!

En saison

- Le plus grand choix de fromage de la région
- Épicerie fine, pain frais
- Viandes de gibier et produits du terroir
- Plateau de fromages et paniers-cadeaux
- Yogourt au fromage offert à l'année
- Activité vidéo dégustation sur réservation

Crème glacée avec coulis à l'érable saucée ou non dans le chocolat belge

418 337-4287 Boutique : poste 2400 71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond www.alexisdeportneuf.com Souper au homard 2015































DOCUMENTATION EN LIGNE CONSEILS JUDICIEUX OUTILS PERFORMANTS

CONTACTEZ-NOUS
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART



418 948-1000

WWW.YVANNADEAUGENEST.COM



Quatre ans et déjà solide sur ses skis!

L'été 2014 a été marqué chez les Paradis par la découverte d'une nouvelle passion pour les enfants. En effet, les six petits-enfants de M. et Mme Paradis ont découvert le ski nautique. Tous les enfants ont aimé l'expérience: Ariane (11 ans), Florence (9 ans), Olivier (8 ans), Véronique (6 ans) et Rosemarie (6 ans). Le plus jeune, Alexandre Paradis, qui n'était âgé que de quatre ans a eu la piqûre. En effet, Alexandre parlait depuis près d'un an de faire du ski nautique. Dès le début de la



saison, son père, François Paradis, lui a donné ses premières leçons. C'est derrière la chaloupe jaune familiale qu'Alexandre a fait ses débuts. À tous les jours où Alexandre était au chalet de ses grands-parents, Céline et Georges-Émile Paradis, Alexandre demandait à faire son tour de ski. C'est avec plaisir et fierté que son grand-père a ainsi dû se mouiller à plusieurs reprises afin d'aider Alexandre à partir puisque ses parents étaient dans la chaloupe. Au début, Alexandre demandait de faire le tour de la

baie, puis il désirait aller passer entre les îles afin d'allonger son trajet. C'est à la mi-août qu'Alexandre annonce à ses parents qu'il souhaite faire le tour du lac en ski nautique. Ses parents et ses grands-parents restèrent perplexes. Mais Alexandre insistait : « Je veux faire le tour du lac! » C'est alors qu'il a commencé son tour, comme à l'habitude par la baie devant le chalet. Ensuite il a indiqué qu'il souhaitait poursuivre pour faire le tour du lac. C'est après 45 minutes à l'arrière de la chaloupe qu'Alexandre

revient au quai du chalet fier d'avoir atteint son objectif, soit faire le tour du lac en ski nautique.

Alexandre a fait preuve de ténacité et est fier d'avoir réalisé son objectif. Avouez que ce ne sont pas tous les enfants de quatre ans qui ont fait le tour du lac en ski nautique. Les parents et les grands-parents d'Alexandre ont bien hâte de voir quels défis attendent Alexandre cet été.

Dilemme du comité des jeunes!

Chaque année, le comité des jeunes se questionne sur l'intérêt des membres de l'APLSI et de leurs enfants à participer à une soirée conçue spécialement pour eux. Il y a eu une soirée disco, une soirée magie et disco et, cette année, nous avions pensé à une représentation du *Théâtre magique*, troupe bien connue au Québec. Nous trouvions l'idée bonne, mais la question que nous n'avons pu régler est: « Est-ce que les membres sont prêts à défrayer les coûts d'une telle soirée ou considèrentils qu'ils devraient être inclus dans la cotisation annuelle de 130 \$? » Si oui, combien sont-ils prêts à payer? Après avoir contacté la troupe du Théâtre Magique, voici, à titre d'exemple, la soumission obtenue :

Date : Le 25 Juillet 2015

Lieu : Club Nautique du lac-Sept-Îles dans le comté de Portneuf

Évènement : Soirée dédiée aux enfants entre 5 et 13 ans

Tarification:

- -1 250 \$ + taxes pour le spectacle du Théâtre Magique avec deux magiciens (durée 1 heure, 1 h 30 d'installation, car ils apportent les éclairages, le système de son, les micro-casques et leur décor pour créer une ambiance magique et merveilleuse).
- -1 500 \$ + taxes pour le spectacle du Théâtre Magique avec 2 magiciens (durée 1 heure, 1 h 30 d'installation, incluant une heure d'animation avant le spectacle.



Avec cette troupe, le succès de la soirée était assuré. Par contre, il en aurait coûté 12 \$ par personne si nous avions 100 admissions. Le Comité des jeunes a cessé ses démarches vu le risque financier que l'activité représente et l'incertitude quant à la perception des membres et leur intérêt à défrayer le coût de l'activité.

Ceci n'est qu'un exemple de la difficulté que représente la prise de décision lorsque des coûts doivent être chargés aux membres compte-tenu du fait que tout ne peut être puisé à même la cotisation annuelle.

Nous avons besoin de connaître votre position pour l'avenir des prochaines activités pour les jeunes. Pour vous prononcer, écrivez à c.lessard@hotmail.com





À titre d'information pour la petite histoire et pour que la relève se souvienne un jour d'un de ceux qui lui a pavé la voie.

Jacques A. Bilodeau a quitté le lac : hommage à un grand bénévole

Depuis 32 saisons, Jacques A. Bilodeau visitait vos maisons avec son envoi pour recruter les membres. Mais son bénévolat s'étendait bien au-delà du recrutement. Son départ du lac a laissé un grand vide au sein du bureau de direction et nous voulons ici lui rendre un hommage bien mérité pour son dévouement au sein de l'APLSI.

Le recrutement

Devenu directeur en 1984, Jacques A Bilodeau a pris la relève de monsieur René Vachon qui fonctionnait manuellement avec des listes suivies d'une visite des directeurs chez les résidents à chaque année. Jacques A. a construit le premier système informatique pour la gestion des membres en 1984 avec le logiciel File maker pro sur son McIntosh personnel et a commencé les abonnements par la poste en 1985. Ensuite, il a fait évoluer le système qui est maintenant une banque de données moderne sur l'intranet de l'APLSI. C'est 564 adresses qu'il faut conserver à jour. Il faut non seulement l'outil, mais il faut aussi aller au courrier à tous les jours et faire les entrées au système. Jacques A a accompli cette lourde charge quotidienne en avril, mai et juin depuis toutes ces années. Et en plus, il faut balancer les entrées de fonds, faire les dépôts et les rapports de contrôle. Depuis tout ce temps, les vérificateurs n'ont eu que des éloges pour la transparence et l'intégrité des activités financières de recrutement opérées et la qualité de la documentation.

La protection des eaux et de la faune

En 1990, avec d'autres membres fondateurs, Jacques A. a créé l'ancêtre de l'actuel comité de l'environnement, le *Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-îles*. Ils ont bâti et réalisé des plans d'action pour la protection du lac, distribué des arbres, restauré des frayères, nettoyé tous les affluents du lac et crée le fonds d'ensemencement qui existe depuis 1991 et qui fait encore le plaisir de beaucoup de monde. Le comité Environnement a pris la relève et a établi des collaborations fructueuses avec la Ville et connu des succès importants pour la protection des eaux du lac.

La bibliothèque

Peu de gens le savent, mais Jacques A est aussi l'initiateur et le négociateur du transfert de propriété de la bibliothèque qui appartenait aux Sœurs de la Charité de St-Louis avant 1997. Comme directeur, Il a coordonné le comité de la bibliothèque et crée l'activité de la « Foire du livre usagé ». Il a aussi dirigé le déménagement de la chapelle au sous-sol du club en 2014.

Les communications avec les membres

Membre du comité des Communications depuis sept ans, Jacques A demandait aux membres leur adresse internet et, au début, en collaboration avec Vincent Caron, celles-ci ont d'abord été utilisées durant une saison via le Manoir. À ce moment-là, environ 100 personnes avaient donné leurs coordonnées. Aujourd'hui, le fichier des résidents contient près de 500 adresses internet. Maintenant, plus de 90% de nos membres sont rejoints par ce mode de communication.



Depuis les dernières années, avec notre webmestre Georges Paradis qui a consacré des centaines d'heures à le construire, Jacques a fait vivre le site internet qui semble apprécié par les membres. Cela demande des interventions quotidiennes, du temps, de l'attention et de l'intérêt pour les activités de l'APLSI. En plus de la grande majorité des articles du site, on lui doit entre autres tous les grands reportages (textes et photos) sur les travaux au club publiés sur le site internet au cours des dernières années. C'est aussi lui qui a créé, rédigé et édité le *Mini-Alouette* et le calendrier des activités joints à l'envoi annuel aux membres. Depuis plusieurs années, il a même obtenu des commandites qui couvrent presque la moitié des frais d'envoi pour le recrutement.

La vice-présidence et le secrétariat

Élu vice-président depuis près de dix ans, il a cédé sa place à la relève en 2014 pour devenir secrétaire. Tous les présidents vous le diront, il était doté d'une fine plume et pouvait rédiger des documents dans un temps record. Au cours de toutes ces années, il n'a jamais voulu être président et préférait être le bon second, l'adjoint efficace et utile en support au président et aux autres directeurs.

Bilan de ces 32 années de bénévolat

Étant au lac depuis 1975, Jacques A. nous a dit qu'il avait senti au début le besoin de connaître plus de gens au lac et surtout de s'impliquer pour être utile à sa communauté. La mise en place du système de gestion des membres lui a permis d'atteindre ces objectifs et il affirme, sans hésitation, qu'il a retiré beaucoup de plaisir au fil des années à côtoyer des centaines de bénévoles aussi dévoués à la cause et amoureux du lac que lui. Il dit, en toute humilité, avoir donné plus de 10 000 heures de bénévolat au cours de ces 32 années au service de sa communauté, mais qu'il le referait sans hésitation, fier de ses réalisations et heureux d'avoir connu des gens formidables. Merci Jacques A, tu vas nous manquer.





Siège social - Saint-Raymond 196, avenue Saint-Michel

Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6

Mario Boilard Notaire et conseiller juridique

Votre notaire. un partenaire de confiance!

Nathalie Renaud Notaire et conseillère juridique



PLACES D'AFFAIRES

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier: 4609, route de Fossambault, bureau 102 Téléphone: 418 875-1671 **Val-Bélair :** 1800, ave Industrielle, bureau 102 Téléphone: 418 842-4448 Cap-Santé: 348, route 138 Téléphone: 418 285-5457 Pont-Rouge: 86, rue du Collège, bureau SS-1 Téléphone: 418 254-8924



www.boilardrenaud.com

Téléphone: 418 337-2222 Sans frais: 418 254-8924 Télécopieur: 418 337-2271 CLUB VIDÉO ET CLUB VIDEO ALOUETTE Location 7 jours Pour connaître notre programmation suivez-nous sur et sur www.cinemaalouette.com







Services offerts:

- Tonte de pelouse
- Mini-pelle
- Terrière 8" pour clôture, sonotube, poteau
- Mini transport de terre, sable et gravier
- Nivelage
- · Aménagement de sous-bois
- Enlèvement de souche
- · Coupe d'arbres et de branches
- Préparation de terrain pour jardin
- · Redressement quai cabanon, galerie, patio
- Balayage de cour (haute pression) ramassage de feuilles
- · Tous travaux sur votre terrain

GERVAIS MOISAN, propriétaire

6123, av. Beaupré Saint-Raymond (Québec) G3L 2V8

099 58374 TVQ : 1031 0508

www.entretiengem.com

ESTIMATION

Cell.: 418 805-2221 Rés.: 418 337-4479 Souper de sacoches 2014

Le Souper de "sacoches", une réussite absolue avec nos charmantes amies du lac, un souper exquis et une démonstration de danse baladi. Nous attendons vos idées pour 2015





























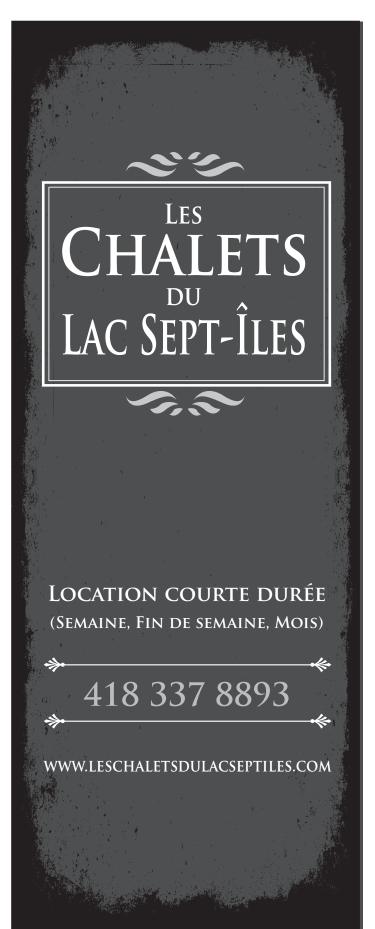


Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

TÉL. : 418 337-2891 • FAX : 418 337-3476









418 833-2114

Québec: 418 659-7374

Donnacona . Montmagny

www.lemieuxnolet.ca



Venez nous rencontrer à Place Côte Joyeuse et recevez un *échantillon* de nouriture GRATUIT

Livraison à domicile



333, Côte Joyeuse
Un seul numéro 418 987-5029

NOUVEAU dans votre secteur



Service d'entretien de votre terrain

- Tonte de pelouse
- Taille de haie
- Fertilisation
- Aération
- Ramassage de feuilles et bien plus...

Pour un service de qualité : 418 999-5960

Ils nous ont quittés



ALAIN, Yvon, décédé le 18 décembre 2014, à l'âge de 86 ans, époux de feu dame Yvette Denis.



BROCHU, Arthur, (Frère Richard F.É.C.) Décédé le 11 octobre 2014 à l'âge de 89 ans. Frère Richard a enseigné à Saint-Raymond plus de 35 ans. Il est le fondateur du Club de philatélie De LaSalle de Saint-Raymond.



MARCHAND, Soeur Aliette, décédée le 8 février 2015, à l'âge de 80 ans, après 59 ans de vie religieuse. Elle a instauré le Service de la bibliothèque au lac.



ALLAIRE, Soeur Michelle, des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, décédée le 15 novembre 2014, à l'âge de 74 ans.



CAREAU, Soeur Irène, des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, décédée le 19 novembre 2014, à l'âge de 88 ans.



PARÉ, Soeur Irène, des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, décédée le 4 août 2014, à l'âge de 88 ans.



BOUCHARD, Daniel, (64 ans) fils de feu Noël Bouchard et de feu dame Yolande Plamondon, conjoint de Martine Dionne (Kevin et Shelsy), décédé subitement le 29 septembre 2014. Il laisse aussi dans le deuil ses fils Philippe et Jérôme.



HUOT, Claude, époux de dame Jeannine Parent, décédé le 29 septembre 2014 à l'âge de 89 ans. Il était le père de Christiane, épouse du maire Daniel Dion, de Lyne et de feu Suzanne.



PLOURDE, Soeur Gemma, des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, décédée le 13 novembre 2014, à l'âge de 96 ans.

De la part des membres de l'APLSI, sincères condoléances à toutes celles et à tous ceux touchés par ces décès.



Entrepreneur en plomberie

- Rénovation et service
- Construction neuve
- Urgence

Votre plombier



418 284-4606

plomberiesimonpare@gmail.com



Location du garage pour travaux de courte durée à l'intérieur. Possibilité d'utiliser le terrain pour faire votre bois de chauffage ou autre.

Remorque à ponton

Situé au 5596, Lac Sept-Îles, secteur Nord du lac

Stéphane Leclerc 418 554-4950



Le Camp Portneuf devient la propriété d'un organisme de Saint Raymond.

Le Camp Portneuf, situé sur les berges de notre magnifique lac Sept-Îles, qui était la propriété de Espaces Jeunesse de Waterville en Estrie, a récemment été acheté par une corporation sans but lucratif de Saint-Raymond formée du Conseil 2985 des Chevaliers de Colomb (district St-Raymond) et de la Ville de Saint-Raymond.

Les deux partenaires ont investi à parts égales dans le financement de l'achat des actifs de Camp Portneuf de façon à favoriser le mieux possible l'accessibilité des citoyens de Saint-Raymond et de la région aux équipements de loisirs et d'hébergement.

La vocation communautaire et de loisirs pour la jeunesse et les familles est maintenue et mise au service des collectivités environnantes.

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Raymond s'impliquent dans la gestion de Camp Portneuf, car sa mission correspond à leurs valeurs sociales et familiales dans les communautés. De plus, les Chevaliers de Colomb, de par leur vaste réseau de contacts, pourront offrir des activités familiales à des groupes ou à des jeunes dans le besoin.

Camp Portneuf est maintenant géré par un conseil d'administration composé d'administrateurs bénévoles sur lequel siègent des représentants de la Ville de Saint-Raymond et du Conseil 2985 des Chevaliers de Colomb.

Un nouveau directeur général a été nommé. Il s'agit de M. Pascal Raymond qui compte plusieurs années d'expérience dans le domaine des loisirs et des camps de vacances en plus de détenir un Diplôme d'Études Supérieures en Administration des Affaires et d'un Baccalauréat en Sciences de l'Activité Physique de l'Université Laval. Ce dernier s'est immédiatement attaqué au recrutement du personnel afin que le camp soit en opération dès cet été. Le coordonnateur, l'équipe de moniteurs déjà en formation et tout le personnel sont déjà embauchés de façon à accueillir les premiers enfants dès la mi-mai.

Dans la préparation du plan d'affaires, les dirigeants se sont attardés à évaluer les infrastructures en place et à monter un plan de mise à niveau des bâtisses et des équipements



qui avaient cruellement manqué d'entretien au cours des dernières années. Les vingt-deux bâtisses seront réévaluées et certaines d'entre elles seront possiblement démolies, d'autres nécessiteront des réparations majeures. Les Chevaliers de Colomb ont déjà mis sur pied des corvées pour nettoyer les espaces et rafraîchir les installations. Le Conseil d'administration priorise l'achat local tant que cela est possible.

Le Camp Portneuf constitue une infrastructure importante qui s'inscrit bien dans la vocation de loisirs et plein air de la Ville de Saint-Raymond. Le Camp utilise un des plus importants espaces riverains autour du lac Sept-Îles; nous allons nous assurer que les règles d'utilisation et de protection du lac soient respectées par notre clientèle et toute notre organisation.

Des camps de vacances sont offerts aux enfants de la région et plus particulièrement de Saint-Raymond. Nous invitons toute la population à profiter de cette institution de plus de 75 ans d'existence, puisque le Camp est maintenant plus accessible aux Portneuvois. Visitez notre site web pour découvrir toute la programmation.

Maurice Marcotte Président et résident du Lac

Saint-Raymond





Place Côte Joyeuse

au quotidien

418 987-5029
418 337-6731
418 340-1438
418 337-6751
418 337-2485
418 340-1210
418 337-6781
418 933-2657
418 337-2950
418 337-2121
418 337-6761
418 337-7256

www.placecotejoyeuse.com



ventes@performancevoyer.com



Un autre pionnier nous quitte



Après les Lefaivre, White, Paradis, Plamondon, un autre pionnier de l'APLSI quittait en décembre dernier. En effet, Yvon Alain a été un ouvrier de la première heure pour mettre sur pied notre association. Comme autres membres fondateurs. il a visité des propriétaires pour les convaincre de joindre les rangs de l'APLSI et pour collecter les deux dollars de frais d'adhésion. C'était en 1972. Yvon était directeur pour

le secteur compris entre le pont du lac des Aulnaies et le club nautique.

Yvon est aussi celui qui a formé le premier comité du journal qu'on a alors baptisé *L'Alouette*, nom du voilier d'un certain

frère Edmond (f.e.c.) et dont le premier numéro a été publié et distribué aux membres à l'été 1974. Comme premier responsable du comité du journal, Yvon s'est vu décerné le titre de «Père de *L'Alouette.*» Durant plus d'une dizaine d'années il a été à la barre de *L'Alouette*, coordonnant ses acolytes en quête d'annonceurs tout en rédigeant lui-même bon nombre de textes dont plusieurs en rapport avec la petite histoire du lac Sept-Îles.

Il ne faudrait passer sous silence l'engagement d'Yvon à la cause indépendantiste. Là aussi, au niveau provincial, il a été un ouvrier de la première heure. Certains se rappelleront qu'il prenait plaisir à raconter qu'il avait été l'objet d'une attention particulière de la SQ lors de la Crise d'octobre de 1970. On était alors venu perquisitionner son chalet où il se trouvait à ce moment.

Bref, Yvon Alain aura été une personne engagée dans son milieu. Lucie, sa fille, et tous les proches d'Yvon peuvent être fiers de l'avoir côtoyé.

Par Antoine Lacoursière



Une pionnière nous a quittés.

Il n'y a pas à dire, l'année 2015 aura été marquée par de grandes disparitions. En effet, après Claude Huot et Yvon Alain, nous apprenons que Soeur Aliette Marchand nous a quittés pour un monde meilleur. Aliette, comme nous l'appelions tous, a été l'instigatrice du service de la bibliothèque au lac Sept-Îles. Quel dévouement! Que d'heures passées à emballer et à déballer des caisses de livres qu'elle transportait de Québec au lac à chaque saison estivale. Finalement, elle aura réussi à monter une bibliothèque permanente au lac, bibliothèque qui, suite à la fermeture de la chapelle et aux transformations apportées au club nautique, est maintenant installée au sous-sol de ce dernier. Pendant nombre d'années, chaque samedi de l'été, Aliette se rendait à la chapelle pour effectuer les prêts de livres aux jeunes et aux adultes. Puis, elle a réuni une équipe de bénévoles qui a pris la relève.

Aliette, née en 1934, a été une religieuse enseignante de 1974 à 1997. Son dévouement pour la jeunesse n'avait pas de limites. Elle aura contribué à faire apprécier le loisir de la lecture à plusieurs générations. D'ailleurs, son apport en

ce domaine a été reconnu par le Service des bibliothèques de la Ville de Québec qui l'a honorée en identifiant l'une de ses bibliothèques, soit la Bibliothèque Aliette Marchand, à Vanier. Nos hommages à toi Aliette! Et merci à toi et à ta communauté!



De la déco à la réno, entre nous c'est du solide.

Pour le lardinage

- Engrais à pelouse et jardin (produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes

et plus encore...



- · Ensemble jardin
- Balançoire
- Poêle BBQ.
- Accessoires
- · Lumières solaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques
- Nourriture à oiseaux

et plus encore...



Pour la saison

estivale

ouvert le dimanche

de 9h à 13h

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de
- vitres
- Pompes à eau
- Peinture Sico et Beauti-Tone
- Réparation de moustiguaires

Livraison à domicile et plus encore...

Plus de 13 000 pi² en quincaillerie po<u>ur mieux vous servir !</u>

Jean Denis Ltée

Centre-ville Saint-Raymond 418 337-2777

www.homehardware.ca



L'équipe de Ti-Oui

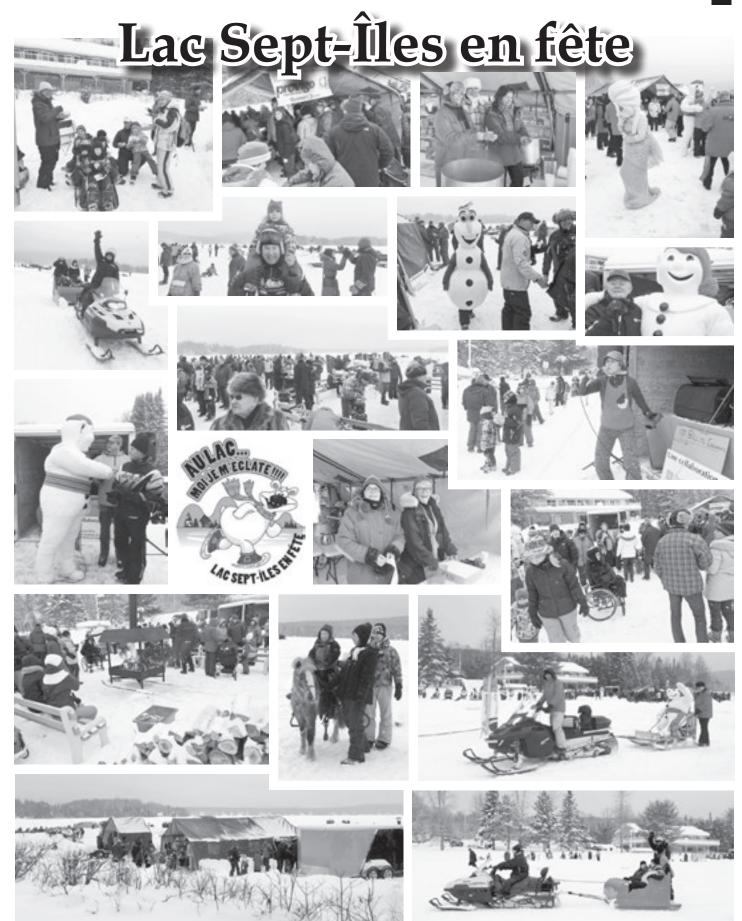
vous souhaite une belle saison estivale.

Tous les jours dès 11h



l'i-Oui BAR LAITIER

SAINT-RAYMOND





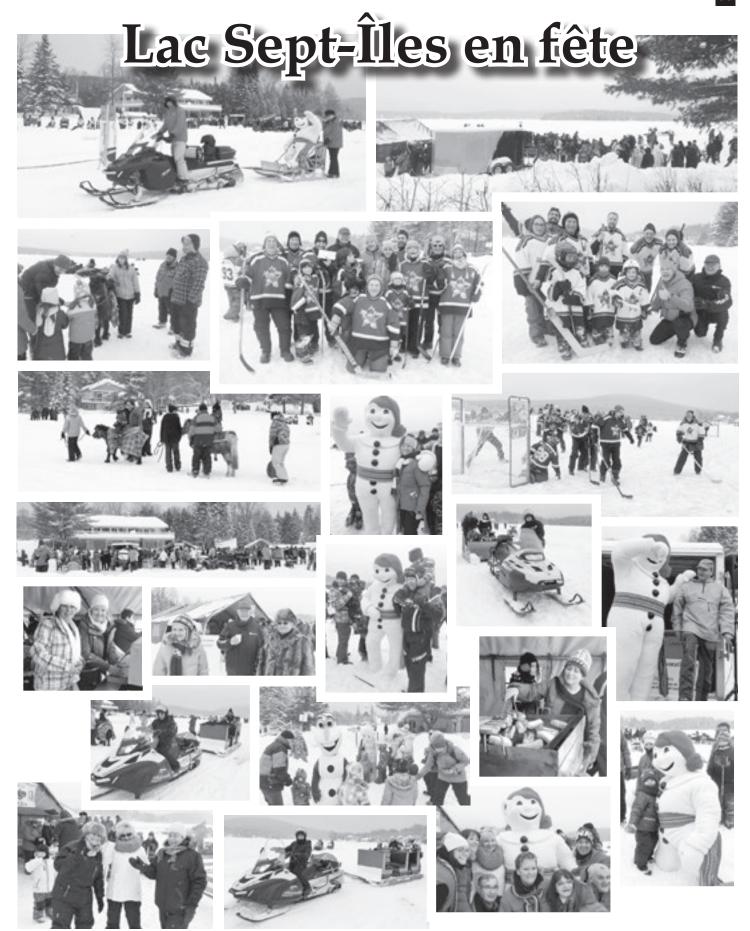


BESOIN D'UN CARROSSIER?

COLLISION

FIX AUTO ST-RAYMOND 418.337.8874 Sophie Genois et Daniel Trudel

LE RÉSEAU DE LA CARROSSERIE FIXAUTO.COM





- Mécanique générale
- Entretien et réparation auto et camion diésel

NOUVEAU - Alignement

- Fabrication de système d'échappement
- Diagnostic avancé d'injection électronique
- Gestion de flotte commerciale
- Respect de suivi de garantie



Propriétaire technicien aéronautique et automobile



Michel Pelletier Plus de 5 ans d'expérience

Confiez votre véhicule à des passionnés !

Dépositaire



326, Principale, Saint-Léonard **418 337-722**

Vente · Location · Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques
- Vélo de montagne
- Jeux d'extérieur
- Raquette de tennis

et plus

Membre

APCHL



220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 418 337-2985

RÉNOVATIONS Michel Paguet inc.

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES

- Finition intérieure/extérieure
- Portes et fenêtres
- Toiture
- · Patio, etc.

104, rue des Ronces, Saint-Raymond

R.B.O.: 5652-6189-01

418 337-1308





À votre service depuis 50 ans

Récupération

Nous sommes acheteurs pour les pièces et la ferraille : • Automobiles • Camions

- Tracteurs Etc.
- Transport de machinerie lourde
- Service de remorquage 24 heures par jour
- Achat et vente d'automobiles usagées et accidentées
- Atelier du silencieux Walker

Nous payons en argent comptant

permis de récupération SAAQ

Permis de recyclage

1035, rang du Nord, Saint-Raymond



Ébénisterie spécialisée dans les meubles rustiques.

Fabrication d'objets au feu de forge.

Service courtois et honnête. à prix compétitif.

418 337-2369

www.rejeancayer.com

Lii rejeancayer

rejeancauer@gmail.com



Comment devenir membre

La première condition pour devenir membre de l'APLSI est d'être propriétaire d'une résidence ou d'un terrain sur le Chemin du Lac Sept-Îles ou sur une rue adjacente menant au lac. L'APLSI reçoit régulièrement de la Ville de St-Raymond toute l'information sur les mutations de propriétés. Les nouveaux propriétaires sont donc inscrits sur la liste des résidents et reçoivent une lettre de bienvenue au début d'avril de chaque année lors de l'envoi de l'avis de cotisation et avec le formulaire à compléter pour devenir membre.

Si l'acquisition se fait en pleine saison active, entre mai et septembre, et que le nouvel acheteur veut devenir membre tout de suite, il doit se présenter au club nautique pour avoir sa carte de membre. Une preuve de l'acquisition peut être demandée par le préposé du club nautique si l'APLSI n'a pas encore reçu de la Ville de St-Raymond l'avis de mutation. Pour s'assurer de recevoir l'avis de cotisation en avril, on invite par contre tout nouveau propriétaire à nous aviser le plus tôt possible de son achat et à nous donner les coordonnées complètes de sa résidence permanente par internet à recrutement@aplsi.com ou en écrivant à : APLSI, att. recrutement, 3309 Chemin du lac Sept-Îles, St-Raymond QC, G3L 2S3

RECRUTEMENT 2014

Cotisation annuelle 2014

On constate une très légère hausse du nombre total de membres par rapport à l'année 2013 soit de 448 à 449 membres. La somme recueillie a augmenté à 53 880 \$ comparativement à 53 760 \$ l'an dernier incluant les taxes TPS et TVQ. L'APLSI a 15 nouveaux membres qui ne l'étaient pas en 2013. On voit aussi que 26 membres de 2013 n'ont pas pris leur carte en 2014, mais neuf propriétaires n'ayant pas payé en 2013 sont revenus en 2014. Les efforts de marketing qui ont été faits pour rejoindre les nouveaux arrivants continuent d'être profitables puisque la majorité des nouveaux acheteurs deviennent membres à très court terme de l'APLSI. En effet, 15/20 nouveaux propriétaires ont adhérés à l'APLSI. Nous avons accueilli 19 locataires à court terme à titre de membres-associés sans droit de vote à l'assemblée générale annuelle. La majorité sont saisonniers.



Fonds d'immobilisation 2014

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 110 à 164 soit une augmentation majeure. Les montant reçus ont été en forte hausse passant de 5 690 \$ en 2013 à 15 158 \$ en 2014. Grâce à ces dons et aux subventions de la Ville de Saint-Raymond, les travaux majeurs au club ont été réalisés avec succès. Un gros merci à tous les donateurs et aussi aux bénévoles qui ont travaillé à ce chantier, qui ont donné de leur temps et, dans plusieurs cas, qui ont fourni de l'équipement, des matériaux ou de la machinerie. Nous recevons tous les dons en tout temps si vous désirez vous joindre aux donateurs pour défrayer les dépenses importantes de rénovation des fondations du club.



Adresses de courriel

Le nombre de gens qui ont donné leur adresse de courriel pour recevoir nos messages web est passé de 469 en 2013 à 493 en 2014. De ce nombre, nous avons 421 résidents et 72 conjoints, co-propriétaires ou enfants. Plusieurs personnes qui ont apprécié recevoir l'information sur les activités au moment opportun nous ont souligné l'utilité de ce service. Ceux qui nous donnent leur adresse de courriel sauvent ainsi des coûts d'envoi important à l'APLSI et beaucoup de temps aux bénévoles. N'oubliez pas de nous informer si vous changez votre adresse électronique. Il est facile de se retirer de la liste en nous envoyant un courriel à cette fin. N'oubliez pas de donner votre consentement si vous ne l'avez pas déjà fait. L'avis de cotisation va vous l'indiquer.

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse physique ou électronique en cours d'année. Écrivez par internet à recrutement@aplsi.com ou écrivez-nous à l'adresse suivante: APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, QC, G3L 2S3

Par Luc Proulx



Oiseaux aquatiques, comportement répréhensible



Le Bureau de direction de l'APLSI a été informé par des membres que certaines personnes s'amusaient à poursuivre les canards et autres oiseaux aquatiques sur le lac avec leur embarcation. Une dame conduisant une motomarine a été aperçue à plusieurs reprises en train de foncer systématiquement et volontairement sur des huards.

Il s'agit d'un comportement qui est totalement répréhensible, car il induit un stress énorme sur ces oiseaux qui ont besoin de toutes leurs forces pour élever leurs petits, pour se préparer à la migration d'automne et pour préparer leur progéniture à faire de même.

De plus, de telles poursuites causent souvent l'éloignement des parents qui tentent d'attirer l'agresseur loin des petits, ce qui rend ces derniers vulnérables et augmente leur stress.

Par ailleurs, l'APLSI a contacté les agents de conservation de la faune à Saint-Raymond qui nous ont confirmé que de tels comportements sont interdits en vertu de la *Loi sur le conservation et la mise en valeur de la faune* qui stipule, à l'article 27, que « Nul ne peut pourchasser, mutiler ou tuer un animal avec un véhicule, un aéronef ou une embarcation motorisée».

La Loi prévoit aussi qu'une infraction à cet article est passible d'une amende variant de 500 \$ à 1 475 \$.

La direction de l'APLSI demande à ses membres d'avoir un comportement respectueux à l'égard de la faune de façon à éviter de devoir en aviser les agents de conservation de la faune.

Le site internet de L'APLSI



Le site internet de l'APLSI, www.aplsi.com a été encore amélioré en 2014. Particulièrement, vous avez pu constater le rafraîchissement de la page d'accueil et un accès plus adapté pour les mobiles avec la collaboration de M Pascal Garneau. L'information est mise à jour très régulièrement, principalement par M Jacques-A Bilodeau et maintenant par Mme Geneviève Trépanier pour bien vous renseigner sur ce qui se passe au lac. Tout dernièrement, M. Paradis a jouté un accès pour que les membres enregistrent leurs bateaux afin de simplifier la procédure de vérification lors de la mise à l'eau. Cet accès sera peut-être étendu à d'autres fonctions relativement à votre dossier. Si vous n'avez pas reçu votre mot de passe temporaire ou si vous voulez l'activer maintenant, vous pouvez nous contacter à info@aplsi.com

Ce site devrait être votre meilleur lieu pour connaître l'information la plus à jour et surtout les informations de dernière minute, pour réserver votre table ou signaler votre présence lors des activités, pour consulter le calendrier de l'APLSI, etc. Vos webmaîtres, Georges-Émile Paradis et Jacques A. Bilodeau sont heureux de constater que le nombre de visiteurs différents sur le site a augmenté de 18 % par rapport à 2013 et que le nombre de visites a augmenté de plus de 23 %. Les bénévoles qui s'occupent du site mettent une foule d'informations utiles à votre disposition. Si vous croisez un de ces bénévoles, vous pouvez lui dire merci.

Georges-E. Paradis





www.dionmoto.com

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond 418 337-2776 1 877 337-8666









RÉJEAN PLAMONDON, propriétaire

Il n'y a pas deux personnes pareilles. Voici enfin un programme de récompenses qui l'a compris.



HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi 8h à 21h

Samedi et dimanche 8h à 20h

260, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond

418 337-2278

Nos activités en images

























Une équipe d'avocats à VOTRE service à Saint-Raymond!

- Droit des affaires
- Droit immobilier
- Droit civil
- Familial
- Litige successoral
- Droit pénal
- Droits de passage
- Servitudes
- Troubles de voisinage





BOUCHARD PAGÉ TREMBLAY AVOCATS

- Finition intérieure et

extérieure

salle de bain

423B, rue Saint-Cyrille Saint-Raymond G3L 4S6

418.337.6688

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE

QUÉBEC • PORTNEUF • LÉVIS

www.bouchardpagetremblay.com



Entrepreneur Général Construction et Rénovation





VISITEZ LE: WWW.ENTREPRISESLEA.COM



Projet résidentiel et commercial

- Agrandissement de tout genre
- Installation de portes et fenêtres
 - Rénovation cuisine,
- Parc immobilier

Vous avez un projet? Nous pouvons le réaliser!

Mini-excavation

- · Terrassement
- · Inspection de drains par caméra
- · Remplacement de drains de fondation
- · Fosse septique, champ d'épuration
- · Réparation de fissures (fondation et toiture)

Accrédité





MEMBRE ACO RBO: 5604-0546-01

Jacquelin Juneau

Lac Sergent

TÉL.: 418 875-4389 · CELL.: 418 802-3685



La coalition navigation

À l'été 2013, un membre de l'APLSI nous faisait part d'une initiative pour modifier la législation fédérale sur les voies navigables canadiennes. Elle est menée par Will Dubitsky, un résident d'Yvry-sur-le-lac, dans les Hautes-Laurentides au nord de Montréal.

Le but de M. Dubitsky: soumettre des propositions législatives au nouveau gouvernement fédéral pour modifier la *Loi sur la marine marchande du Canada*. Cette loi, qui date de l'époque de la Confédération, est inadéquate et dépassée pour la réalité d'aujourd'hui, selon M. Dubtisky. Principalement, cette loi ne tient pas compte des enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

De passage à Québec à l'automne 2013, M Dubitsky rencontre quelques directeurs de l'APLSI et membres du comité Environnement. Il nous fait part de son ambitieux projet. Un des objectifs est de rassembler des groupes de partout au Canada et de faire front commun. Partout au pays, le même problème est évoqué. La loi actuelle limite et complique le processus pour les gouvernements locaux qui désirent réglementer la navigation sur leurs plans d'eau, notamment pour la protection de l'environnement.

Suite à cette rencontre, nous continuons à suivre l'évolution de la coalition et continuons à partager nos préoccupations.

En février 2015, une autre rencontre est organisée dan la région. Cette fois, elle a lieu au lac Sergent et implique de représentants de plusieurs cours d'eau de la région de Portneuf: lac Sept-Îles, lac St-Joseph, lac Sergent, lac Blanc, lac Alain, Rivière-à-Pierre, Parc National Régional de Portneuf, ainsi que la CAPSA, notre organisme de bassin versant. Nous sommes reçus par M. Paul Isabelle, un résident du lac Sergent engagé dans de multiples projets en environnement, ainsi que le maire du lac Sergent, M. Denis Racine.

Encore une fois, un tour de table permet de constater que les préoccupations sont partout les mêmes: grosseur des bateaux, vagues, puissance, motomarines, quantité et accès aux plans d'eau, etc.

Nous ne sommes pas les seuls. M. Dubtisky nous informe que déjà des groupes des trois plus grandes provinces ont rejoint la coalition : Colombie-Britannique, Ontario et Québec.



De plus, une équipe de conseillers scientifiques et juridiques s'est jointe à la coalition. Elle est présentement constituée du professeur Yves Prairie, de l'UQAM, de Me Jean-François Girard du centre québécois du droit de l'environnement. Leurs efforts permettront de définir le nouveau modèle de législation que la coalition compte déposer au prochain gouvernement fédéral.

Au moment d'écrire cet article, un colloque regroupant les principaux acteurs de la coalition doit avoir lieu à Montréal au printemps 2015. De notre côté, nous nous sommes engagés à faire connaître le projet. D'où cet article! Pour plus d'information ou pour supporter la coalition en signant la pétition en ligne, visitez **coalitionnavigation.ca**

Lina Rousseau avec Galette s'exporte jusqu'en Chine

Preuve s'il en fallait une que tous les parents de la planète souhaitent divertir leurs enfants tout en leur donnant le goût de lire. L'auteure prolixe du lac Sept-Îles, Lina Rousseau, et la maison d'édition qui publie les aventures de Galette, ont vendu les droits en Chine, en Corée et à l'île de Malte. «Galette est parti en grande», s'enthousiasme l'auteure.

Lina Rousseau, cette année encore, nous fait le plaisir d'offrir ses nouveautés pour enrichir notre bibliothèque.







Informez-vous sur les nouvelles exigences du Programme ENERGY STAR

en vigueur depuis le 1er février 2015



Nouveau programme pour les immeubles locatifs

Changer ses fenêtres c'est payant avec

Hydro Québec



Portes et fenêtres

3º meilleur détaillant FENPLAST dans l'Est du Canada



mpbedard@prestigeportesetfenetres.ca

C 418 873-0979



Visitez notre salle de montre au 123, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge

Estimation à domicile gratuite



pbedard@prestigeportesetfenetres.ca C 418 873-0074

T 581 329-8282 www.prestigeportesetfenetres.ca

RBQ: 5652-7302-01

Rodolphe Perron et son équipe des



PRODUITS FORESTIERS LTÉE

R.PERRON FOREST PRODUCTS LTD

vous souhaitent une belle saison estivale !

245, Bona Dussault, Saint-Marc-des-Carrières (Québec)
Courriel : rodolphe@rperron.com • www.rperron.com

Tél.: 418 268-1202 Téléc.: 418 268-1273 Cell.: 418 326-4495



Caractérisation des installations septiques

La Ville de Saint-Raymond a organisé, le 23 mai dernier, une rencontre d'information sur la caractérisation des installations septiques qui sera réalisée au cours de l'été 2015 par la firme *Groupe Hémisphères*. Cette rencontre vous aura permis de vous informer sur le processus et de répondre à vos questions. Nous vous rappelons que le relevé sanitaire inclut toutes les installations, dont les installations récentes. Voici des réponses à quelques questions importantes:

- Pourquoi un relevé sanitaire ?
 - Le but du relevé est de connaître l'état des installations selon les dernières normes du ministère. Celles-ci évoluent constamment face aux nouvelles réalités et aux découvertes sur la protection des cours d'eau. Ceci est très important dans un contexte où le lac compte de plus en plus de résidents permanents 12 mois par année. Dans la grande région de Québec, tous les autres lacs qui comptent majoritairement des résidents permanents ont déjà conduit ce genre d'étude ou comportent des réseaux sanitaires collectifs qui nécessitent moins de contrôle. En d'autres mots, nous étions dûs pour une étude plus sérieuse.
 - Les relevés effectués ailleurs, dont celui du lac Sergent, ont démontré un nombre significatif d'installations inadéquates et polluantes. Certaines observations nous permettent de croire que la situation est semblable au lac Sept-Îles.
 - Les firmes expertes comme le Groupe Hémisphères, de par leur expérience et ressources disponibles, ainsi que de par le nombre de projets similaires qu'ils réalisent, permettent des économies d'échelle et des coûts optimaux.
 - Le contrat octroyé par la Ville inclut aussi une analyse et une proposition de solutions particulières pour certains secteurs. À titre d'exemple, si un groupe de propriétés l'une près de l'autre sont toutes jugées inadéquates et avec des conditions particulières (ex. près du lac, près de la nappe phréatique), des solutions communautaires plus efficaces pourraient être proposées. Le coût du relevé inclut donc cette étude qui est d'ailleurs incluse dans la majorité des relevés semblables effectués sur les lacs. Même si ces recommandations éventuelles ne seront pas automatiquement mises en pratique suite au relevé, les options suggérées seront essentielles pour permettre une planification directrice éclairée de la gestion des eaux usées autour du lac.
- Pourquoi inclure les installations récentes?
 - Le relevé sanitaire étant réalisé par une firme d'ingénieurs experte, soit Groupe Hémisphères, la Ville pourra remettre à chaque résident un certificat de conformité selon le Q-2, r. 22, soit le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées tiré de la Loi sur la qualité de l'environnement du ministère de l'Environnement.
 - Ce certificat sera obtenu sans frais additionnels au montant prévu. Ce certificat vaut quasiment à lui seul





le montant demandé. Les municipalités comme celle de Saint-Raymond n'ont pas une taille suffisante pour se permettre d'engager un ingénieur qualifié et dédié à ce domaine. Ainsi, elles ne peuvent délivrer aux propriétaires un tel certificat et ne peuvent garantir que l'installation neuve est conforme. Jusqu'à maintenant, la Ville se fiait aux entrepreneurs pour la conformité de l'installation et, selon l'entrepreneur, la qualité des installations pouvait varier quelque peu.

- Depuis le printemps 2015, à la suite d'un nouveau règlement, la Ville va maintenant exiger du propriétaire qui fait l'installation d'une nouvelle installation septique, un tel certificat. C'est une des raisons qui a motivé la municipalité d'inclure toutes les installations septiques dans le relevé sanitaire 2015 afin d'avoir en main les certificats de conformité de toutes les installations septiques.
- Selon des relevés similaires effectués dans d'autres municipalités du Québec dans les années antérieures, il arrive que des installations neuves ne soient pas conformes au règlement Q-2, r.22.
- La firme Groupe Hémisphères va remettre à chaque propriétaire une analyse détaillée sur son installation septique et la liste des travaux à réaliser pour rendre l'installation conforme, si celle-ci a été jugée non conforme au Q-2, r.22. Et cela, sans frais supplémentaires.
- Globalement, le coût pour ajouter les installations récentes à l'étude n'est pas très élevé et en vaut la peine, d'après les études déjà effectuées ailleurs.



Offrez-vous la SANTÉ et la RELAXATION par un MASSAGE

- Massage : détente
 - neuro-musculaire
 - pour femme enceinte
- · Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet

Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond



Dr Michel Potvin • Dre Judith Lafrance Dre Camille Potvin

418 337-8140

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond, Qc, G3L 1P6



Prop.: Paul-Alam Moisan Tél. : 418 33708611 Téléc. : 418 337-4565 159. du Sentier Saint Raymond G3L 3L1



Construction Polyvalent inc.

R.B.Q. 8004-1114-18



Députée de Portneuf-Jacques-Cartier

Bureau de circonscription 86, rue du Collège, bureau F Pont-Rouge (Québec) G3H 3A8 elaine.michaud@parl.gc.ca www.elainemichaud.npd.ca sans frais: 1 888 285-0018





Tél.: 418 831-2245 • Téléc.: 418 831-6302

Les avantages des solutions Honco

- Une grande portée libre
- Une rapidité de construction
- Une isolation supérieure
- Une économie d'énergie considérable

RBQ.: 8311-9529-20

www.honco.ca



Jean-Guy Cantin Inc.

UNE ENTREPRISE PRIVÉE POUR UN MEILLEUR SERVICE

Huile à chauffage • Gaz • Diésel • Lubrifiant industriel • Hydraulique • Moteur

Louis Cantin. Propriétaire igcantin@derytele.com

1409, rang Notre-Dame Saint-Raymond (Québec) G3L 1M9

Saint-Raymond: 418 337-2705 Cap-Santé: 418 285-1777

Donnacona: 418 285-1777



Entretien et réparation

Appareils électromémagers et de réfrigération de toutes marques

418 337-6192

Raymond Jobin Étienne Jobin

877, Côte Joyeuse Saint-Raymond G3L 4B5 Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière - Vin Location de cassettes vidéo CARTE DÉBIT ACCEPTÉE

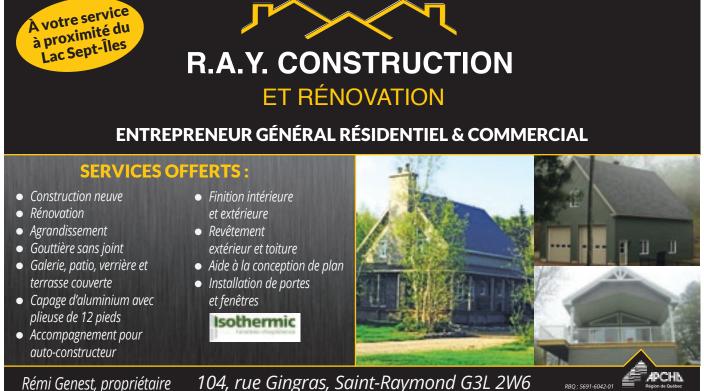
706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

418 337-6598



ray.construction@hotmail.com





418 337.9118

418 808.6001



NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale Donnacona G3M 1W1

Tél.: 418 285-1234 Fax: 418 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, boul. Bona Dussault G0A 4B0

Tél.: 418 268-3334 Fax: 418 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille G3L 4S6

Tél.: 418 337-2231 Fax: 418 337-2232

NOS SERVICES

Certification:

sociétés: municipalités; commissions scolaires; organisme à but non lucratif.

Fiscalité :

consultation et planification; demande de subvention; planification successorale.

Gestion:

acquisition, vente ou fusion d'entreprises: réorganisation de structure financière; analyse de système comptable.

Informatique:

implantation de systèmes; traitement de données; formation et support.

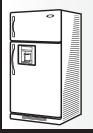
Site web: www.bedardguilbault.qc.ca

B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS **USAGÉS RECONDITIONNÉS**

656, Grande Ligne, Saint-Raymond 418 337-4946 bureau







Garage du Coin inc.



Pose et vente de pneus



- BRIDGESTONE • GOODYEAR
- Dunlop
- Michelin Toyo
- FIRESTONE • Үоконама
- Continental • DEAN • PIRELLI
- BF Goodrich • GENERAL
- KELLY
- Uniroyal

ENTREPOSAGE DE PNEUS

d'essence chaque mois Tirage

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- MISE AU POINT
- FREINS
- SILENCIEUX
- Suspension Direction
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- AIR CLIMATISÉ
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- Soudure
- LAME DE RESSORT

Mécanique Diesel

RÉPARATION DE





704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond G3L 1L9 Tél. : 418 337-2224 • Cell. : 418 873-5426



Bateaux et vagues d'ouragan



Nous savons tous qu'il y a une augmentation du nombre de bateaux, de motomarines et autres genres d'embarcations motorisées sur le lac. Ceci est également vrai pour la majorité des lacs au Canada. L'industrie offre des produits de plus en plus attirants. Que ce soit en terme de puissance, confort ou fiabilité, les nouveaux produits s'améliorent à chaque année. Comme les moteurs sont plus efficaces et plus puissants qu'auparavant, les constructeurs peuvent se permettre de fabriquer des embarcations plus imposantes et plus lourdes.

Dans le cas des motomarines, l'industrie repousse les limites de la technologie pour offrir à sa clientèle ce qu'elle recherche: des accélérations de plus en plus fortes, des vitesses de pointe de plus en plus élevées et une robustesse et une fiabilité grandissantes.

Pour les amateurs de wakeboard ou de wakesurf, c'est la grosseur de la vague qui est recherchée. Les fabricants ont su répondre à ce besoin avec brio aux cours des dernières années. La technologie pour permettre des vagues toujours plus grosses continue d'avancer.

Pour ceux qui recherchent davantage le confort, il y a maintenant sur le marché des embarcations qui allient à la fois grande taille et puissance. Fini les pontons avec un moteur de 40 forces derrière. Maintenant, des modèles se vendent avec des moteurs de 200 forces et plus.

Les limites de la technologie sont repoussées constamment. Malheureusement, les lacs, eux, ne sont pas plus grands et ne sont pas plus résistants qu'avant.

La mauvaise qualité de l'eau remarquée lors de périodes achalandées sur le lac nous démontre déjà le problème et les impacts que pose cette nouvelle réalité.

Étant impliqué dans le comité Environnement et de par les interactions de notre comité avec d'autres gens de la région, j'ai pu constater que les études sur l'impact des embarcations motorisées sur les plans d'eau sont de plus en plus nombreuses. Il y en a au Québec, dans le reste du Canada, aux États-Unis et même ailleurs dans le monde. Le même problème ressort partout.

Déjà, plusieurs études ont permis de mesurer et de chiffrer l'impact des vagues ou des remous sur un plan d'eau. Parmi celles-ci, une étude à Ada Lake, au Wisconsin, compare les vagues produites par les bateaux aux vagues naturelles du vent.

Voici un résultat très éloquent:

 À 100 mètres de la rive, les vagues créées par un bateau de wakeboard équivalent à des vagues de vents de 72 km/h.

Presque des vents d'ouragan! Pire à moins de 100 mètres...

Par ailleurs, une étude réalisée en lowa, en 2003, a révélé que le passage de seulement 20 bateaux par chaque 120 heures correspond à une **augmentation de 50% de la turbidité** du site échantillonné.

Une autre étude sur le soulèvement des sédiments et leur impact dans la colonne d'eau, cette fois menée près de chez-nous, au lac St-Augustin, est arrivée à des conclusions similaires aux études semblables menées ailleurs dans le monde. En résumé, il a été conclu que le passage des bateaux dans des eaux peu profondes (<3m) contribuerait fortement à l'augmentation de la turbidité de l'eau et du phosphore total. La recommandation principale fournie dans cette étude pour le lac St-Augustin est la suivante:

 Limiter la vitesse des bateaux dans les zones ayant une profondeur inférieure à 3,5 mètres (11 pieds). La vitesse recommandée est de 5 km/h.

À l'été 2014, une étude cosignée par le professeur Yves Prairie, de l'Université du Québec à Montréal et expert en limnologie, conclut qu'il faut éloigner les wakeboats à 300 mètres des rives afin d'éliminer tout impact supplémentaire sur le rivage occasionné par des passages de wakeboat. D'autres études sont prévues pour l'été 2015.

Au lac Sept-lles, nous tentons depuis des années d'équilibrer à la fois le respect de l'environnement et la liberté des amateurs d'embarcations motorisées.

L'ampleur des travaux menés ailleurs laissent entrevoir un vent de changement sur les lacs dans le futur. Un peu comme la cigarette, l'avancement des preuves scientifiques, de l'éducation sociale et finalement de l'encadrement public permettent de croire que la future utilisation des lacs sera moins dommageable.

À plus court terme, espérons que ces nouvelles études sauront mieux guider les amateurs de bateaux, motomarines et wakeboards dans leur comportement et dans leurs achats d'embarcations.

Sources:

Accommodation Marie-Claude inc.



Les 1er à vous accueillir avec le sourire!

OUVERT DÈS 6H00 SUR SEMAINE ET **7H00** LA FIN DE SEMAINE

MICROBRASSERIE

GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS

Duo

Café/Muffin frais

BIÈRE À PRIX COMPETITIF

Sandwichs faites sur place

DEPOT NETTOYEUR MARC GARIEPY

EXCLUSIF

Droit d'accès pour la Zec Batiscan Neilson

Accueil Ste-Anne et Accueil Talayarde

Vers • Glace

775, Saint-Joseph, Saint-Raymond www.accommodationmarie-claude.com Tél.: 418 337-2868

Roulez en toute tranquillité!

GARAGE L.J.A. PLAMONDON inc.

L'endroit du bon service!





Bonne saison estivale

www.garageljaplamondon.com 1 866 330-2221 • 418 337-222**1**

- → Injection électronique
- Air climatisé
- Antirouille
- Freins
- Direction
- Suspension
- → Échappement
- Confiez votre véhicule à notre équipe nner de techniciens qualifiés ! → Diagnostics scanner
- → Circuit électronique

Entretien régulier véhicules neufs ou usagés de toutes marques

Service de navette ou voiture de courtoisie disponibles

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

→ Alignement



L'équipe du comité Environnement

Fondé il y a presque 10 ans, suite aux premières éclosions de cyanobactéries, le comité Environnement poursuit le plan original qu'avaient préparé Michel Fleury, Jacques Plamondon, André Martin et d'autres collaborateurs pour la protection du lac

Le comité actuel a encore une fois été très actif cette année. L'équipe était constituée d'Alain Bardenet, Andrée-Claire Brochu, Pierre Gourdeau, Claire Lessard, André Martin, Marcel Paré, Luc Proulx, François Rhéaume, Marius St-Pierre et Geneviève Trépanier. Soulignons aussi l'implication, à quelques reprises, de Georges-E. Paradis et Patrice Mathieu ainsi que tous les bénévoles présents à la corvée de plantation au club.

Parmi les nombreux travaux que nous avons effectués, on retrouve le suivi avec la Ville du dossier de la renaturalisation des rives et la participation à la définition du relevé sanitaire, la soumission à la Ville d'une proposition de réglementation de la navigation dans les zones sensibles, la production et la pose des pancartes de sensibilisation aux entrées routières, l'organisation de la journée sans moteur, l'échantillonnage de la qualité de l'eau, l'achèvement de la renaturalisation du

terrrain du club ainsi que la participation au comité conjoint en environnement avec la Ville et à d'autres rencontres régionales sur la protection des plans d'eau.

Faire partie de ce comité est une expérience très enrichissante non seulement de par les nombreux défis à relever, mais surtout par l'interaction avec les membres de l'équipe. L'ambiance est amicale, très agréable et constructive.

Si la protection du lac vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, que ce soit pour nous faire part de vos commentaires ou, encore mieux, pour vous joindre à nous! Le comité a toujours besoin de se renouveler. C'est même essentiel pour la perpétuité de la cause environnementale. C'est une participation bénévole, vous pouvez contribuer de la manière dont vous le désirez. Nous nous rencontrons à quelques reprises dans l'année, mais évidemment la majorité des communications se font par courriel. Ainsi, les rencontres ne sont pas trop nombreuses dans une année.

Bon été et écrivez-nous à environnement@aplsi.com

Par Luc Proulx



Surveillance des algues bleues

Pour une deuxième année consécutive, une quinzaine de résidents répartis sur le pourtour du lac ont accepté de faire partie de l'Escouade de surveillance des algues bleues.

Heureusement pour nous, aucune éclosion d'importance n'a été rapportée cette année. On peut souligner cependant que des algues bleues ont été signalées le 20 juillet 2015 au débarcadère de la rue Pleau. Toutefois, elles étaient en concentration trop faible pour procéder à une intervention avec le ministère de l'Environnement et on n'en trouvait plus de trace le lendemain.

Encore une fois je tiens à remercier les gens qui se sont impliqués dans cette action de surveillance.

Prochain bilan en 2016.

Je prévois lancer l'appel pour effectuer la surveillance cet été dans les prochaines semaines. Si des personnes étaient intéressées à participer, elles peuvent communiquer avec moi au 418 832-6573 ou à l'adresse courriel suivante : lupro@videotron.ca



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond Tél.: 418 337-4667 Ligne Québec: 1 888-437-4667

Visitez notre site internet : www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS D'EXPÉRIENCE

> DANIEL FISET MARIO FISET NICOLAS FISET

Depuis 1980 à votre service!

SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS

Tous nos VÉHICULES sont GARANTIS

GARANTIS

JINSPECTÉS

Financement bancaire à partir de 4.84%

UN BEL ÉTÉ À TOUS!
418 337-4667









La qualité de l'eau du lac

À l'été 2014, des échantillonnages pour l'analyse de la qualité de l'eau ont été effectués dans la fosse entre le Club Nautique, l'Ile Nadeau et la pointe du Chemin Pleau. Cette fosse est une des plus profondes du lac; elle atteint environ 15 mètres de profondeur.

André Martin a mesuré la transparence de l'eau à 10 reprises entre juin et octobre. Les résultats oscillent entre 4.1 mètres au début de juin et 3.0 mètres à la mi-octobre, la moyenne étant de 3.6 mètres.

Ces résultats sont semblables à ceux observés entre 2002 et 2013, la moyenne pluriannuelle étant de3.7 mètres.

Nous, André Martin et moi, avons également prélevé des échantillons de température et d'oxygène dissous au même endroit sur toute la colonne d'eau (0 à 14 mètres). Ces échantillons ont été prélevés à sept reprises entre juillet et octobre en utilisant une sonde spécialisée appartenant à la CAPSA.

Les résultats démontrent que l'eau est toujours bien oxygénée en surface et sur une bonne partie de la colonne d'eau. Par contre, à partir de la mi-août, nous décelons des carences importantes en oxygène dans les cinq derniers mètres. Ainsi, alors que les concentrations sont de l'ordre de 8 à 9 mg/l en surface (soit environ 85 à 100% de saturation), elles sont inférieures à 2.5 mg/l à partir du mètre 10 et de l'ordre de 0.2 mg/l au mètre 14.

Notons qu'il est généralement considéré qu'il y a déficience en oxygène pour la vie aquatique lorsque la concentration est en dessous de 2.0 mg/l.

La période la plus critique semble être entre la mi-août et la mi-septembre alors qu'on retrouve des résultats inférieurs à 2.0 mg/l en oxygène dissous à partir du mètre 7, soit sur plus de la moitié de la colonne d'eau.

À la fin de septembre toutefois, cette carence commence à se résorber avec le retournement des eaux qui fait que les eaux de surface, refroidies par la diminution de la chaleur, deviennent plus denses et coulent vers le fond en emportant avec elles l'oxygène dissous dont elles sont chargées. Ce phénomène permet ainsi de reconstituer la masse d'oxygène dissous en profondeur nécessaire à la vie aquatique.

Quant à la température, elle était en surface à 18°C en début d'été pour atteindre un pic vers la fin août aux environs de 23°C et redescendre à 12°C à la mi-octobre. En profondeur (mètre 14), la température était évidemment plus stable, passant de 7.0°C en juillet à 7.6°C en octobre.

Ce qu'on peut en conclure :

En ce qui a trait à la transparence de l'eau, il ne semble pas y avoir de changements significatifs depuis environ une dizaine d'années. Une diminution de la transparence indiquerait une augmentation des matières en suspension ou dissoutes, lesquelles occasionnent généralement un réchauffement de l'eau et favorisent la croissance des algues. Une plus grande transparence par contre signifierait une diminution de ces matières et une amélioration de la qualité de l'eau, ce qui n'est pas le cas.

Pour ce qui est de l'oxygène dissous, tout comme pour la transparence, le pattern rencontré en 2014 ressemble à celui des dernières années. Selon la CAPSA (Voir Diagnose du lac Sept-Îles, CAPSA, 2008), le fait de constater une carence sévère en oxygène en profondeur témoigne d'une activité de dégradation bactériologique importante pouvant conduire à la libération du phosphore et à une accélération possible de la prolifération des algues et des plantes aquatiques. Plusieurs personnes d'ailleurs m'ont dit avoir remarqué une présence plus abondante d'algues limoneuses verdâtres sur le fond du lac dans les dernières années.

Ainsi, le fait que les résultats de 2014 ne soient pas différents de ceux des années antérieures ne doit pas être interprété comme une information sécuritaire à l'effet que tout va bien. Au contraire, la CAPSA concluait, en 2008, dans l'étude mentionnée plus haut, après avoir étudié une foule de paramètres (dont l'oxygène dissous et la transparence) d'une façon très approfondie, que le lac avait entrepris son processus de vieillissement. En fait, ce que les résultats de 2014 nous disent, c'est qu'il n'y a pas encore de progrès et qu'il faut continuer à protéger le lac et notamment à couper les sources de matières organiques qui peuvent l'atteindre pour freiner le plus possible le processus de vieillissement.



Par Andrée-Claire Brochu



Fête estivale des activités nautiques sans moteur : un succès de participation, le 17 août 2014.

La journée sans moteur décrétée par la CAPSA, dimanche le 17 août 2014, a rassemblé de nombreux participants qui ont grandement apprécié la tranquillité du lac Sept-Îles sans vagues pour prendre part aux activités nautiques sans moteur organisées par l'APLSI, avec la collaboration du Camp de Portneuf : course au trésor familiale en kayak, traversée du lac Sept-Îles à la nage, balade d'exploration du lac en kayak et en canot. Au Club nautique, il était possible d'essayer un kayak trimaran à voile qu'un moniteur de Vie Sportive présentait. Un pique-nique a clôturé le tout.

Les enfants en kayak ont fait escale avec leurs parents ou grands-parents au Camp de Portneuf pour suivre les directives des moniteurs dans une course dans les bois pour trouver UN COFFRE AU TRÉSOR plein de friandises d'été qu'ils ont eu bien du plaisir à partager.

Douze nageurs ont bravé avec plaisir et courage la froideur des eaux du lac pour LA TRAVERSÉE DE LA BAIE DU CAMP DE PORTNEUF. À voir leur grand sourire, ils semblaient tous heureux d'avoir relevé leur défi ! Ils avaient le choix entre un aller d'un demi kilomètre ou d'un aller-retour d'un kilomètre. Certains ont été très rapides. La première a franchi le tout en 16 minutes. D'autres ont été très persévérants dans leur première expérience du genre. Nous les félicitons tous. Deux jeunes soeurs ont joint le groupe d'adultes: Anne-Sophie (10 ans) et Rosalie Lessard (14 ans). Il nous fait plaisir de souligner la performance exceptionnelle de Anne-Sophie Lessard qui, à 10 ans, est arrivée la troisième de cette traversée prévue pour des adultes!

C'était une traversée très amicale, au rythme de chacune et de chacun, mais il est tout de même amusant de vous faire part du rang d'arrivée des nageurs, qui sont ici présentés selon leur ordre sur la photo : Anne-Sophie Lessard, 10 ans (3), Bernard Lefèvre (4), Élianne de la Rochelière (1), Christine Lefèvre (8), Valérie Letarte (8), Robert de la Rochelière (7), (Marius St-Pierre, président de l'APLSI), Marie Beaudin (4), Claire Ménard (6), Hugo de la Rochelière (2), Jean-Thomas Marois-Fiset (10). Caroline Belles-lles et sa fille Rosalie Lessard avaient choisi le demi-kilomètre jusqu'au quai Pleau. Bravo à chacune et à chacun ! Grâce à la générosité de Pomerleau les bateaux, la cérémonie des médailles de participation a été égayée par la remise de gilets de sauvetage, de chandails et de porte-clés flottants.

Pour sa part, la BALADE DES KAYAKISTES les a amenés à l'exploration du lac Sept-Îles, jusqu'aux profondeurs de la Baie Vachon, puis chez Andrée-Claire Brochu où ils ont partagé un pique-nique. Plusieurs kayakistes individuels ou en petits groupes ont aussi arpenté d'autres parties du lac.

Les nageurs nous ont dit qu'ils avaient apprécié se sentir bien encadrés et en sécurité. Alain Bardenet les suivait avec sa chaloupe équipée d'un moteur électrique tout nouvellement acquis. Lyne Breton et Reine Cayer ont veillé à l'encadrement du point de retour au débarcadère Pleau. Marcel Paré et Marius Saint-Pierre assuraient la fermeture de la Baie du Camp de Portneuf avec leurs pontons de sécurité. Le comité organisateur des activités nautiques était composé de Andrée-Claire Brochu, Geneviève Trépanier, Lyne Breton, Alain Bardenet, Marcel Paré, Marius St-Pierre et Jacques A. Bilodeau. Les photos proviennent d'eux.

Allez voir le diaporama de 80 photos sur le site de l'APLSI. Vous verrez le plaisir ressenti par chacun! Tous se sont dit : À l'an prochain!



Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles

Fête estivale des activités nautiques sans moteur 16 août 2015

Pour information :

Andrée-Claire Brochu: 987-8715 andree-claire.brochu@ugtr.ca

La CAPSA a choisi le dimanche 16 août 2015 comme date pour la journée sans moteur sur tous les lacs de la région. Cette journée est bien accueillie par les amateurs d'activités nautiques sans moteur qui, pendant une journée de fin de semaine, sur les 24 de l'été, pourront nager, faire du kayak, du canot, de la chaloupe, du pédalo, de la planche à voile, de la voile ou autres sans craindre le passage des embarcations à moteur avec qui la cohabitation sur le lac est parfois difficile. Cette journée permettra en outre de sensibiliser tous les utilisateurs du lac à la sécurité nécessaire à l'égard des usagers nautiques sans moteur. À cette occasion, l'APLSI organise la fête estivale des activités nautiques sans moteur sur le lac, tant pour les enfants que pour les adultes. Notez que pour protéger les participants (enfants et adultes), la Baie du Camp de Portneuf sera fermée en matinée pour les embarcations motorisées et qu'un certain nombre de ces dernières assureront la sécurité des activités nautiques sur le lac.

Inscrivez-vous aux activités le plus tôt possible sur le site de l'APLSI !Vous aurez bien du plaisir !



16 Août 2015 : fête estivale des activités nautiques sans moteur

Inscrivez-vous sur le site de l'APLSI pour participer aux activités suivantes :

- Concours de châteaux de sable pour les enfants (0-99 ans)
- ☐ Traversée du lac Sept-Îles à la nage (½km, 1 km)
- Sortez vos voiles et vos pagayes! Promenez-vous sur le lac!
- Autres à venir ...

- Course au trésor familiale en kayak
- Balade d'exploration du lac en kayak et en canot.
- ☐ Pique-nique vers 12h30

Les activités auront lieu sur différents sites : Lac Sept-lles, Baie du Camp de Portneuf, Quai Pleau, Club nautique.

Les détails et l'horaire des activités peuvent être consultés sur le site de l'APLSI.

Pour information, Andrée-Claire Brochu : 418-987-8715 andree-claire.brochu@ugtr.ca







Fête estivale des activités nautiques sans moteur

17 août 2014







Alain Bardenet assure la sécurité avec sa chaloupe à moteur électrique.







Travailleurs et travailleuses bénévoles à l'ouvrage













L'APLSI et la Ville de Saint-Raymond en comité conjoint

L'APLSI intervient dans plusieurs secteurs d'activités, notamment dans le cadre d'un Comité conjoint avec la Ville de Saint-Raymond en matière d'environnement. Voici quelques dossiers dont les résultats sont imputables à ce Comité conjoint:

- La renaturalisation des bandes riveraines par le biais du programme Opération Belles Rives.
- La prise en charge par la Ville de Saint-Raymond de la vidange des fosses septiques. Notez que le cas particulier de la vidange sur les îles est toujours en discussion.
- La caractérisation des installations septiques qui doit débuter cet été et qui permettra d'avoir un portrait précis de l'état des installations de tous les résidents afin d'assurer une meilleure protection de notre lac;

Pour chacun de ces points, des documents, des mémoires, des relevés statistiques ,des analyses etc ont été rédigés par les membres bénévoles afin que nous puissions disposer de bons arguments pour faire avancer nos dossiers.

La Ville a également reçu de vos représentants un mémoire sur la navigation dans les zones sensibles. Cette initiative vise l'adoption éventuelle d'une réglementation pour mieux contrôler la vitesse dans les zones peu profondes ou autrement sensibles comme celle du Camp de Portneuf.

En plus de ces dossiers, les représentants de l'APLSI sur le comité gardent une oreille attentive sur plusieurs dossiers dont ceux du Camp de Portneuf, de la vente de la chapelle, du suivi de l'application de la réglementation sur la renaturalisation des rives, du ruissellement des eaux vers le lac etc.

Les quatre représentants de l'APLSI sur le Comité conjoint sont présentement: François Rhéaume, responsable, Luc Proulx, Pierre Gourdeau et Claire Lessard. Depuis sa création, le comité s'est réuni à 38 reprises soit une moyenne de trois fois par année.

Halloween 2014











Activités au club nautique





















EXCAVATION GÉNÉRALE

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL- INDUSTRIEL

CERFITIÉ ISO 9001

Visitez notre site web!



- Vente et transport terre • sable • gravier • asphalte recyclé
- Terrassement
- Démolition
- Pelles à l'huile végétale (Bio)



- Aqueducs et égouts
- Installations septiques certifiées BIONIEST
- · Camion citerne à l'eau

NOS ESTIMATEURS

Louis Cayer, Président Richard Déry, Surintendant Sabrina Moisan-Beaupré, Ing.

pax@paxexcavation.com www.paxexcavation.com

135, avenue Saint-Jacques, Bureau 100 Saint-Raymond G3L 3Y4



TÉLÉPHONE 418 337-7956

TÉLÉCOPIEUR 418 337-8338



















Carl Beaupré CAMIONNEUR





Sable • Gravier • Terre Pierre concassée **Nivelage • Excavation**

RBQ: 5649-1996-01

1231, Rang Notre-Dame Saint-Raymond

Tél.: 418 337-6497 Cell.: 418 657-9380

Taclef desol



- Cellulaire
- Informatique
- Booster Wilson
- Jeux vidéo



✓ SAMSUNG ✓ PANASONIC

La télévision numérique par satellite de radiodiffusion **SHAW** directe (SRD)



www.laclefdesol-egp.com

Les Entreprises Gilles Plamondon Itée

592, Saint-Joseph, Saint-Raymond 418 337-7807

Huberge et chalets



Restaurant, traiteur et chef à domicile

3679, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond

www.manoirdulacseptiles.com



S.E.N.C.R.L./AVOCATS

LÀ OÙ VOUS ÊTES.^{MD}

STÉPHANE MARTIN

Avocat et agent de marques de commerce

196, avenue Saint-Michel, bur. 1 | Saint-Raymond | G1L 3W6

Téléphone : 418 337-6971

580, Grande Allée Est, bur. 440 | Québec | G1R 2K2

Téléphone: 418 522-4580

clcw.ca

MONTRÉAL QUÉBEC SAGUENAY SHERBROOKE DRUMMONDVILLE RIMOUSKI ROUYN-NORANDA SAINT-GEORGES VAL-D'OR ALMA SEPT-ÎLES RIVIÈRE-DU-LOUP AMOS SAINT-FÉLICIEN ROBERVAL PLESSISVILLE AMOUI









Soyez prêt pour l'été!

VENTE, RÉPARATIONS ET ACCESSOIRES

- Génératrice
- Tondeuse
- Moteur à bateau
- Tracteur à gazon
- Scie à chaîne

Génératrices DUCAR

1500W 329^{99\$} 3000W 469^{99\$}

6000W 86999\$



Mario Genois, propriétaire

Spéciaux

sur scie à chaine et coupe bordure





Moteur Hors-bord

PAR3

4 temps 2.6 hp.....719^{99\$}

720, Principale, SAINT-LÉONARD

418 337-8360



Par Marcel Paré

Ensemencement

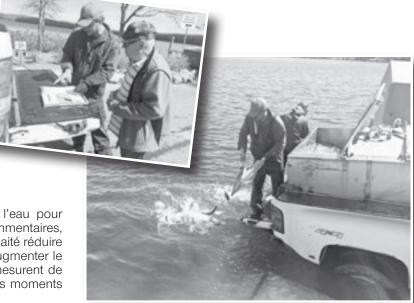
L'ENSEMENCEMENT EN 2014

En 2014, à même les sommes recueillies dans le fonds d'ensemencement, l'APLSI a mis à l'eau pour 3 500 \$ de belles truites arc-en-ciel. À 3.70 \$ la livre, cela signifie environ 946 livres de poisson donc environ 930 truites de 13 à 15 pouces. L'ensemencement s'est fait en deux temps soit les 3 juin et 14 juillet. La saison a été plutôt

bonne en nombre surtout en juin et en juillet. L'ensemencement va se poursuivre en 2015 sous la coordination de monsieur Marcel Paré. Il ne faut pas avoir peur de manger ce poisson qui est excellent, car il est élevé en milieu quasi naturel à la pisciculture de la Jacques-Cartier de Cap Santé et sa croissance qui se continue au lac Sept-Îles pendant plusieurs années. Une truite arc-en-ciel peut vivre jusqu'à sept à huit ans. Profitez donc de cette richesse de notre beau lac pour vous amuser et initier vos enfants et petits-enfants à la pêche.

L'ENSEMENCEMENT pour 2016

Pour 2015, notre association s'est basée sur l'estimation des dons des années précédentes pour commander les truites. Nous constatons une tendance à la baisse des contributions pour le fonds d'ensemencement. Nous rappelons à l'ensemble des pêcheurs l'importance de contribuer pour que la pêche au lac Sept-Îles demeure intéressante.



L'ENSEMENCEMENT EN 2015

En 2015, le 23 mai dernier, l'APLSI à mis à l'eau pour 3000 \$ de truites. Compte tenu de certains commentaires, notre nouveau responsable, Marcel, Paré a souhaité réduire la taille des poissons pour que vous puissiez augmenter le nombre de prises. Les truites de cette année mesurent de 12 à 14 pouces. Nous vous souhaitons de bons moments de plaisir sur le lac.

Activités

Les Vendredis 5 à 7

Ces 5 à 7 suivis d'un souper à prix raisonnable préparé par l'équipe du Manoir. Consultez le calendrier sur le site de l'APLSI pour les détails des menus. Notez que membres et non-membres peuvent y participer Les prochains 5 à 7 se tiendront les 3 juillet, 24 juillet, 7 août, 28 août et 11 septembre.

Parade de bateaux, samedi 4 JUILLET

Décorez votre embarcation et participez au concours du plus beau bateau. Faites des feux d'artifice sur vos terrains lors du passage des bateaux et participez au concours des plus beaux feux d'artifice. Les détails du concours seront diffusés avant l'évènement sur notre site internet. Départ face au club entre 21 h et 21 h 30.

Soirée-Magique-Jeunes, samedi 25 juillet

Surveillez les courriels et le site APLSI.com pour plus de détails

Fête nautique et journée sans moteurs le dimanche 16 août

Voir détails sur les pages 52 et 53 Surveillez les courriels et le site APLSI.com pour plus de détails

Nouveauté : Soirée Astronomie

L'astronome Éric Gagnon viendra en août nous donner une conférence et nous éclairer sur l'observation des planètes. Surveillez les courriels et le site APLSI.com pour plus de détails.

Bibliothèque du lac

Notre amie, Louise Leclerc, a accepté de prendre la responsabilité de la bibliothèque du lac Sept-Îles pour cette année. Depuis l'an dernier, la bibliothèque a déménagé. Elle est maintenant relocalisée dans une des nouvelles salles du rez-de-chaussée du club nautique. L'APLSI invite tous les amateurs de lecture à fréquenter la bibliothèque, mais particulièrement les jeunes du lac et des environs à venir découvrir notre très belle collection de livres. Il y en a pour tous les âges. Il est possible de sortir de trois à cinq livres par semaine.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de l'été à compter du 27 juin et jusqu'au 5 septembre de 10 h à 12 h. Les membres de l'APLSI y trouveront des

BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, BD, etc. L'adhésion est fixée à 4 \$ pour les enfants et à 7 \$ pour les adultes.

Nouveauté cette année

Les bénévoles de la bibliothèque lancent un petit concours destiné à nos plus jeunes. Parents et enfants visitez nous pour participez à notre « jeu d'observation ».

Pour plus de détails à ce sujet, contactez Louise Leclerc 418 337-2392.

De tout

Message de Magella Leclerc

Je veux remercier toutes les personnes qui ont gratté le sentier de motoneige sur le lac et qui ont fait attention pour ne pas briser les baguettes pour baliser le sentier. Je veux aussi remercier les gens qui ont dégagé la sortie du lac sur le bord du chemin pour aider les motoneiges à entrer et sortir sans difficulté.

Magella Leclerc

Location du club nautique

Il est possible de louer le club nautique, soit pour vos activités d'été (salle du haut ou pour vos activités d'hiver (salle du bas). Pour informations, demandez Guillaume au 418 337 8893.

Crédit photo

Remerciements à Bernard Dery, pour la photo de couverture, ainsi qu'aux nombreux donateurs de photos pour illustrer cette publication.

Mention d'honneur

Cette mention d'honneur n'enlève en rien la reconnaissance que L'APLSI a pour les bénévoles qui ont travaillé depuis ces années, mais nous souhaitons mettre à l'honneur notre président Marius Saint-Pierre, Patrice Mathieu ainsi que Colette Lafrance qui ont donné un sérieux coup de cravache pour que notre nouveau club nautique puisse être à la hauteur des plus belles salles de la région avant notre party au homard.

VISITEZ APLSI.COM pour connaitre le détails de nos activités et suivre notre actualité



DES SERVICES ACCESSIBLES POUR MAUDE



PLUS D'ACCCESSIBILITÉ ET UNE FOULE DE SERVICES... VOTRE CAISSE SAIT RÉPONDRE À VOS ATTENTES!

- Assistance téléphonique 7 jours sur 7 pour des opérations sans déplacement
- · Conseillers disponibles en ligne
- Financement hypothécaire offert les soirs de semaine
- Et encore plus!

 \blacksquare desjardins.com

m.desjardins.com

C 1800 CAISSES



Nos activités en images

















PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014

VERSION PRÉLIMINAIRE

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jacques-A. Bilodeau, premier vice-président, indique que le quorum de 25 membres est atteint puisque 40 membres en règle ont signé le registre des présences. Monsieur Serge Thibeault, président, déclare donc l'Assemblée générale 2014 ouverte, il est alors 9h35.

2.-NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jacques-A. Bilodeau, secondé Georges Paradis, propose Serge Thibeault pour agir comme président d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Ces deux personnes acceptent.

Résolu à l'unanimité

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jacques-A. Bilodeau présente le projet d'ordre du jour. Serge Thibeault secondé par Vincent Caron, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Antoine Lacourcière, appuyé par Denis Cayer, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 12 août 2012 étant donné qu'il a été reproduit dans L'Alouette 2013 et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît à L'Alouette.

Résolu à l'unanimité

5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Serge Thibeault, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2013-2014. Il précise d'abord que, cette année, les responsables des activités viendront tour à tour faire le bilan des activités passées et évoquer les réalisations prévues pour le futur.

Monsieur Thibeault indique aussi que les membres du Bureau de direction se sont réunis à sept reprises et que ceux de l'exécutif se sont réunis à quelques reprises

Les objectifs du Bureau de direction et de l'exécutif étaient les suivants :

- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux relatifs à la rénovation du club nautique;
- Mettre à jour les comités;
- Recruter des membres qui peuvent apporter une certaine expertise pour l'APLSI;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

Les rencontres avec la Ville

Monsieur Thibeault indique que plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Les principaux sujets traités ont été :

- L'environnement et le règlement sur la renaturalisation des rives qui doit entrer en vigueur à compter de septembre 2014;
- La demande de l'APLSI sur l'étude de caractérisation des installations septiques. En principe, la Ville a exprimé son accord pour prendre charge de cette opération, mais il reste à régler la guestion budgétaire;
- La demande adressée à la Ville pour qu'elle prenne charge du processus prévu par Transport-Canada au sujet des restrictions à la navigation dans certaines zones du lac;
- Le plan triennal d'immobilisations et l'aide financière demandée à la Ville. À ce sujet, la Ville a décidé d'accorder la seconde tranche de subvention de 25 000 \$ à la condition que si le site était vendu la Ville récupérera les 50 000 \$ qu'elle y a investis;

• L'avenir du Camp de Portneuf qui serait, semble-t-il, en vente. À ce sujet, le problème provient surtout du fait que la majorité du terrain est en location avec la SÉPAQ et que le bail prévoit qu'en cas de cessation des activités ou de vente il faut démolir les bâtiments qui sont sur ce terrain et le remettre dans son état originel. La Ville surveille activement les développements de cette affaire afin de conserver le caractère récréatif du site déjà reconnu dans le règlement de zonage de la MRC.

Autres réalisations

Monsieur Thibeault souligne qu'en plus des réalisations qui seront présentées plus loin par les directeurs, il faut noter le succès de la journée thématique sur l'environnement tenue entre les directeurs et les élus municipaux et l'inauguration du jardin démonstratif de l'aménagement des rives du club nautique et surtout la rénovation majeure du Club nautique qui fut un succès grâce à l'apport de nombreux bénévoles et des commanditaires.

Environnement

François Rhéaume, responsable du Comité environnement, fait le bilan des actions posées cette année. Il remercie d'abord les membres du Comité qui ont soutenu toutes les activités en environnement soit Alain Bardenet, Pierre Gourdeau, André-Claire Brochu, Claire Lessard, André Martin, Marcel Paré, Luc Proulx, Marius Saint-Pierre et Geneviève Trépanier pour leur implication et leur support.

Il souligne aussi l'excellente collaboration manifestée par la Ville de Saint-Raymond, via le comité conjoint, dont les membres de l'APLSI sont Pierre Gourdeau, Claire Lessard, Luc Proulx et Marius Saint-Pierre, tandis que les représentants de la Ville sont les conseillers Réjeanne Julien et Bernard Ayotte ainsi que la directrice de l'urbanisme Célia Sélinas.

François Rhéaume indique que les principales priorités de l'année ont porté sur les sujets suivants :

Les installations septiques

Après le dépôt en 2013 d'une demande à la Ville d'avoir recours à un relevé sanitaire complet sur le territoire du lac Sept-lles et du lac des Aulnaies, ce par une firme experte, les discussions ont été poursuivies avec les représentants de la Ville sur le comité conjoint pour que le relevé sanitaire soit ajouté au prochain budget. La Ville est en étude du dossier. Un sous-comité de travail a été formé par la Ville et débutera son travail en août 2014. L'APLSI y participera.

Concernant les vidanges sur les îles, lesquelles ne sont présentement pas couvertes dans le contrat octroyé par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le comité a réitéré l'importance de trouver une solution. Une des solutions proposées serait que la Ville de Saint-Raymond prenne elle-même en charge cette tâche. À ce jour, le dossier est en suspens.

• La renaturalisatrion des rives

Le 26 août 2013 avait lieu au club nautique la livraison d'arbustes pour l'Opération Belles-Rives, prise en charge par la Ville et soutenue par la CAPSA et les bénévoles de l'APLSI. Une trentaine de propriétaires étaient inscrits. L'Opération Belles-Rives, qui favorise la renaturalisation volontaire, se poursuit encore cette année avec le support de la Ville. Toutefois, il faut mentionner que, dès septembre 2014, le règlement adopté par la Ville s'appliquera et rendra obligatoire le renaturalisation des rives qui ne sont pas conformes.

• L'utilisation du plan d'eau par les embarcations motorisées

Les préoccupations de l'APLSI concernant l'utilisation du plan d'eau demeurent les mêmes que par les années passées, mais on note une accentuation des problèmes déjà identifiés: augmentation de la quantité d'embarcations, de leur puissance et de leur grosseur, ainsi que des comportements nuisibles des plaisanciers (vitesse dans les zones sensibles et près des rives). Ces facteurs, de par les remous sous la surface et l'érosion des rives qui en découlent, diminuent la qualité de l'eau et contribuent à accélérer le vieillissement du lac.

Diverses actions de sensibilisation ont été poursuivies en 2013, dont des articles dans *L'Alouette* et sur le site web de l'APLSI. À l'instar des années passées, la sensibilisation était axée sur la limitation de la vitesse dans les zones sensibles du lac, soient des zones de basse profondeur et/ou étroites. De plus, les pancartes de recommandations sur la navigation dans les zones sensibles, installées aux entrées de ces zones en 2012, sont toujours présentes. De nouveaux enregistrements vidéo des passages d'embarcations dans les zones ciblées ont cependant démontré le peu de respect des recommandations par les utilisateurs d'embarcations motorisées, dont notamment les motomarines. Suite à ces observations, force est de constater que la sensibilisation des dernières années n'a pas produit les résultats espérés.

Dans la poursuite de l'objectif de protéger le lac contre les impacts des embarcations motorisées et par souci de sécurité pour tous les usagers du lac, il a été convenu que le recours à une réglementation était nécessaire. Ainsi, l'APLSI a déposé une demande à la Ville pour entamer des démarches de réglementation de la navigation dans les zones sensibles. Un mémoire a été produit pour appuyer la demande. François Rhéaume souligne que ces démarches ne visent pas un type de bateau, ce que ne permet pas le règlementation, mais plutôt la vitesse et les sports de tire dans les zones sensibles.

• Autres activités en environnement

Journée sans moteur : Dans la cadre de la journée régionale sans moteur chapeautée par la CAPSA, dimanche 17 août, quelques activités sans moteur sont proposées et organisées, dont notamment une randonnée en kayak. Nage, canot, voilier, chaloupe, pédalo, planche à voile, et autres activités sont également au programme.

Pancartes aux entrées du lac : Afin de mieux sensibiliser les résidents et utilisateurs du plan d'eau aux divers impacts environnementaux des activités humaines sur le lac, des messages mensuels d'information ont été produits et affichés sur des pancartes aux deux entrées routières du lac, en plus d'être affichés sur le site web de l'APLSI. Le but est de rejoindre le plus de gens possible, incluant les non-membres de l'APLSI.

Suivi de la qualité de l'eau du lac : En participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), des mesures de la température de l'eau, du taux d'oxygène et de la transparence de l'eau ont encore été prises cette année.

Escouade de surveillance des algues bleues. Une dizaine de bénévoles se sont portés volontaires pour surveiller et rapporter l'apparition d'algues bleues sur le lac. Une formation a été donnée par le MDDELCC. Luc Proulx est en charge de l'activité.

Les installations du Club Nautique

Patrice Mathieu, responsable de ce dossier, présente les réalisations de la dernière année.

Comme il a été convenu lors de l'assemblée annuelle du mois d'aout 2013, le projet majeur de la reconstruction des fondations du club a été entrepris dès le mois de septembre 2013. Un budget de l'ordre de 90 000 \$ avait été présenté lors de l'assemblée annuelle de 2013.

Les travaux ont été réalisés durant l'automne et l'hiver 2013-2014 pour les étapes suivantes :

- Déplacement du bâtiment, excavation et mise en place des semelles et murs de fondation, remise en place du bâtiment sur les nouvelles fondations, isolation des murs et du plancher du sous-sol, électricité et chauffage du sous-sol, pose de nouvelles poutrelles au plafond du sous-sol, pose du gypse et de planches de bois de finition pour les murs et des poutres au plafond, plafond suspendu et éclairage du sous-sol.
- Au printemps et en début d'été 2014, nous avons réalisé la construction de la nouvelle terrasse et avons réalisé les travaux de l'aménagement extérieur autour du bâtiment et sur la partie arrière du bâtiment jusqu'au chemin du lac Sept-Îles.

Jusqu'à maintenant, une somme d'environ 118 000 \$ a été investie pour la réalisation de tous ces travaux. Pour compléter les travaux de ce projet majeur, il reste à compléter le revêtement extérieur au bâtiment, soit la partie située entre le sous-sol et le bâtiment existant. Ces travaux sont prévus cet automne par les bénévoles habituels. Une somme additionnelle de 3 000 \$ est prévue pour cette dernière activité.

Bien entendu, il y a d'autres investissements à prévoir pour l'amélioration des installations du club nautique à court et moyen terme. Citons ici les plus prioritaires :

- Démolition de l'ancien logement à l'arrière de la salle principale;
- Remplacement du couvre-plancher de la salle principale;
- Réfection du pavage sur le site;
- Aménagement extérieur à compléter (gazonnement, arbustes, gravier, pavage, pavé-uni);
- Finition du plafond et éclairage sous la terrasse;
- Aménagement du local vacant au sous-sol;
- Ftc.

De nombreux bénévoles ont œuvré pour la réalisation de cet important projet tout au long de l'automne 2013 jusqu'à aujourd'hui et de nombreux fournisseurs ont offert leurs matériaux et prêté leurs équipements gratuitement. Patrice tient personnellement à les remercier tous. En conclusion, plus de 3 000 heures de bénévolat ont été colligées jusqu'à aujourd'hui et plus de 50 000 \$ en gratuité ont été donnés par des donateurs résidents du lac.

Les activités et services de L'APLSI

Vincent Caron et Claire Lessard, responsables de ces activités en font le bilan. Ils précisent que le comité des activités a, comme tous les comités de l'association, besoin de gens qui s'impliquent. Pour ce qui est de l'organisation, c'est essentiellement Claire Lessard et Vincent Caron qui s'impliquent. En revanche, on doit remercier les quelques bénévoles (féminines) qui répondent toujours présentes à l'appel. Pour éviter d'en oublier on ne les citera pas, mais ce sont elles qui, avec un large sourire, servent hot-dogs et vins d'honneur durant l'année. Merci également aux hommes forts qui contribuent aux événements, en particulier pour le Défi des familles.

Bien que ce ne soit pas en tant que telle une activité de l'APLSI, il faut remercier également les personnes qui accordent beaucoup de leur temps à la création et à l'entretien de la patinoire. Là encore, il serait difficile de nommer tous ceux qui s'impliquent, mais il est important de souligner le courage d'Éric Lessard, de Denis Cayer et de Serge Thibeault qui, quelle que soit la température, permettent à tous de vivre d'aussi bons moments sur le lac.

Durant toute l'année vous avez été sollicités pour des moitié-moitié, avec de petites boites de dons etc.... Sachez que votre générosité a permis d'amasser suffisamment d'argent pour faire l'acquisition d'une grande télévision qui sera installée en bas au bénéfice de nos jeunes. À ce propos, notons que les jeunes apprécient beaucoup la salle du bas pour les activités telles que le ping-pong, le baby foot etc...

Les activités d'hiver

Deux sorties en raquettes ont eu lieu l'hiver dernier. Une trentaine de personnes participent habituellement à la sortie alors qu'une bonne soixantaine vient souper. La nouvelle salle du bas va permettre, à compter de cet hiver, d'offrir les souper au club nautique.

Une sortie motoneige: C'est Jacques Proulx et Magella Leclerc qui s'offrent depuis deux ans maintenant pour imaginer le parcours et permettre de se réchauffer un peu à leur chalet pour cette activité. Un cortège d'une trentaine de motoneiges a pris le départ l'hiver dernier. Cette activité sera donc reconduite en 2015.

Les 5 à 7:

Les 5 à 7 sont toujours aussi populaires. Fait intéressant à noter, on y découvre toujours de nouveaux visages. C'est un revenu essentiel pour l'APLSI (ventes au bar) et bien que nous soyons convaincus qu'il faudrait bonifier le concept, il est fondamental de préserver cette « assurance revenu » pour l'APLSI.

Location du Club nautique : Il y a eu moins de locations cette année, mais ce phénomène est cyclique. On prévoit que le nombre de locations va augmenter l'an prochain avec l'aménagement de la nouvelle salle du sous-sol.

<u>Journée d'ouverture du Club nautique le samedi 7 juin 2014</u>: On y a noté la présence de trois concessionnaires locaux soient Dion Moto, Performance Voyer et Cloutier Sports auxquels s'est ajouté le Seacycle. Un vin de l'amitié à été servi ainsi que des hot-dogs. Une maquilleuse et un jeu gonflable ont fait fureur auprès des enfants. Belle participation. Revenus : 750 \$ Dépenses : 775 \$

Journée famillale, Défi des familles 2ème édition. Tenue le 25 janvier 2014, cette journée avait au programme le tournoi Défi des familles avec cinq équipes inscrites. Un premier trophée a été remis à l'équipe gagnante, les Beaumont/Julien, Tours de carriole, de poney, de snowmobile, mégaworkout-out, mascotte et présence de bonhomme Carnaval ont fait partie des activités de cette journée. Le maire Dion était présent. 780 hot-dogs ont été vendus de même que du vin chaud, des liqueurs et des jus ce qui permet d'estimer la participation à plus de 500 personnes. Cette activité a généré des profits de 1 000 \$. Beaucoup de bénévoles se sont dévoués pour en assurer le succès.

Les activités du Comité des jeunes

Cours de tennis : une session de cours à été dispensée pour trois groupes d'âge soient les petits as (5-6 et 7 ans), les débutants (7-8 et 9 ans) et les initiés/intermédiaires (9-10-11 et 12 ans). Ces cours ont été très appréciés, mais le nombre d'inscriptions n'a pu permettre une 2° session.

Soirée Magie et disco du 26 juillet 2014 : Le magicien Billy a su épater les 70 personnes réunies. Les enfants étaient ravis. Par la suite la disco-Eco à fait vibrer le club.

Le Comité des communications

Georges-Émile Paradis présente le bilan des activités en communication. Le responsable du comité est le président, M. Serge Thibeault. M. Jacques-A Bilodeau s'occupe de la rédaction de plusieurs communiqués et du *Mini-Alouette*, de l'envoi des messages chaque semaine et de la mise à jour de l'information sur le site. M. Vincent Caron s'occupe de *L'Alouette* et Georges-Émile Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site et de l'intranet. La mission du comité est d'assurer la communication du bureau de direction avec ses membres et la communauté.

Les objectifs sont :

- Optimiser les communications avec les membres afin de les informer sur les plans et les activités de l'APLSI.
- Utiliser adéquatement les médias pour atteindre les membres et nos différents intervenants.
- Présenter les résultats des activités pour augmenter le sentiment d'appartenance des membres et favoriser l'implication du plus grand nombre de bénévoles.
- Véhiculer les valeurs de l'APLSI.

Les moyens utilisés sont :

- La publication du *Mini-Alouette* et de *L'Alouette*.
- L'envoi de courriels aux membres.
- La mise à jour du site Web et de l'intranet.
- L'utilisation des médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse sur l'APLSI et sur ses activités.

Le site Internet

M. Georges-Émile Paradis, directeur responsable du site, rappelle que la mise à jour du site web vise trois objectifs :

- Communiquer aux membres et au public en général les activités offertes par l'Association.
- Mettre à jour et maintenir à date ces informations.
- Permettre aux directeurs de partager de l'information dans la section Intranet qui leur est réservée.

L'APLSI possède depuis quelques années un système informatique plutôt sophistiqué qui utilise maintenant toutes les facilités de l'internet. L'objectif des derniers développements est de faire en sorte qu'il ne soit plus nécessaire de faire de la programmation pour afficher l'information sur le site. Ainsi, c'est Jacques-A. Bilodeau qui entre les informations dans la base de données pour les manchettes, les activités et le calendrier. Vincent Caron est celui qui alimente l'information pour la patinoire. Les responsables des comités de l'environnement et des jeunes peuvent aussi tenir à jour leur section. M. Paradis pense donc que cette façon de procéder permet de démocratiser le maintien du site.

L'information donnée par les membres lors du recrutement (adresse de courriel, téléphone...), est utilisée fréquemment et cela facilite les communications de l'APLSI avec eux pour le rappel des activités. En moyenne, un nouveau courriel est envoyé chaque semaine. Ces informations servent aussi à la vérification du membership par les gardiens ou les fournisseurs.

Le nombre de gens qui ont donné leur adresse de courriel pour recevoir nos messages web était de 469 en 2013 et de 491 en 2014. De ce nombre, nous avons 421 résidents et 70 conjoints ou co-propriétaires. N'oubliez pas de nous informer si vous changez votre adresse électronique. Il est facile de se retirer de la liste en nous envoyant un courriel à cette fin à recrutement@aplsi.com.

Depuis la dernière assemblée générale, le site internet a été très vivant et la page d'accueil a été mise à jour très régulièrement. Mises à part les activités courantes, il faut souligner les reportages avec photos et/ou courts films sur les travaux de rénovation du club, sur les travaux au barrage et enfin celui sur la construction de la galerie.

La fréquentation du site est de 1200 visiteurs différents par mois et on note une certaine augmentation de visites, en moyenne, par ces mêmes visiteurs. Le nombre de pages visitées est de six à sept pages par visite. Les pages les plus visitées sont l'accueil, l'album photo, les activités et le calendrier. Même si les membres viennent chercher L'Alouette qu'ils attendent avec impatience, il y en a quand même 125 qui, depuis sa mise en ligne, ont regardé L'Alouette sur le site de l'APLSI.

La partie intranet reçoit entre 70 et 80 visites par mois de la part des directeurs, excluant les accès faits par ceux qui maintiennent la base de données.

Le Mini-Alouette

Préparé par Jacques-A Bilodeau cette publication qui est diffusée au printemps présente les activités de la prochaine saison en plus de fournir des informations sur certains développements pertinents au moment de sa publication.

L'Alouette

Notre revue annuelle dont l'éditeur est Vincent Caron, présente, dans un format de qualité, des articles pertinents à la vie au lac Sept-Îles, un résumé des activités sociales en photos et des informations sur les dossiers de votre association. C'est la publication que nos membres aiment consulter et garder aussi leurs souvenirs de la vie au lac.

Le président se charge de la majorité des communications verbales et écrites avec les différents intervenants.

En conclusion, monsieur Paradis remercie tous les bénévoles qui contribuent aux communications et les membres qui montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition. Merci aussi à nos commanditaires qui financent en majeure partie ces activités de communication.

Recrutement, ensemencement et bibliothèque

Jacques-A Bilodeau, responsable de ces activités en dresse le bilan.

Recrutement

En 2013, on a constaté une légère baisse du nombre total de membres par rapport à l'année 2012 soit de 455 à 448 membres. L'APLSI a 21 nouveaux membres qui ne l'étaient pas en 2012. On voit aussi que 28 membres de 2012 n'ont pas pris leur carte en 2013, mais six propriétaires n'ayant pas payé en 2012 sont revenus en 2013. De plus, 17 nouveaux propriétaires ont adhéré à l'APLSI. Nous avons accueilli 24 locataires à court terme à titre de membres-associés sans droit de vote à l'assemblée générale annuelle dont un seul pour une courte période et les autres pour la saison.

Pour 2014, en date du 6 août, le nombre de membres est égal à l'an dernier soit 447, même si 20 membres réguliers de l'an dernier n'ont pas repris leur carte de membre. Par contre, une forte majorité des nouveaux acheteurs sont devenus membres grâce à un marketing d'accueil efficace.

Fonds d'immobilisation

En 2013, le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 118 à 110 soit une légère diminution. Les montants reçus sont par contre en hausse et sont passés de 4 805 \$ en 2012 à 5 690 \$ en 2013.

En 2014, les dons au fonds d'immobilisation sont fortement en hausse à 15 150 \$, car une campagne de souscription spéciale a été initiée pour la construction de la galerie. 162 membres ont contribué.

Fonds d'ensemencement

En 2013, le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'ensemencement est passé de 93 en 2012 à 84 en 2013 et les sommes recueillies de 2 905 \$ en 2012 à 3 095 \$ en 2013. L'ensemencement a été fait en deux temps, le 25 mai et le 5 juillet avec la mise à l'eau de belles grosses truites arc-en-ciel de 14 à 16 pouces pour une valeur totale de 3 500 \$. Toutes les truites sont en provenance de la Pisciculture de la Jacques-Cartier.

En 2014, le premier ensemencement a eu lieu le 3 juin par la mise à l'eau de près de 500 belles truites arc-en-ciel de 13 pouces et plus. La deuxième partie a eu lieu le 14 juin pour un nombre presque équivalent. En tout 960 livres de truites pour la somme de 3 500 \$ pris à même les dons au fonds d'ensemencement.

Bibliothèque et Foire du livre usagé

En 2013, la Foire du livre usagé a rapporté la somme de 498 \$ et a connu un succès de participation. Le nombre d'usagers de la bibliothèque a été de 24 adultes et de 16 enfants. Le comité s'est donc non seulement autofinancé, mais a remis 300 \$ au fonds général de l'APLSI.

En 2014, la bibliothèque a été déménagée de la chapelle au sous-sol du club par l'équipe qui y a consacré plus de 100 heures de bénévolat. Le déménagement a coûté 281 \$ pour de nouvelles étagères et s'est autofinancé. Il y a présentement 28 adultes et 8 enfants qui sont abonnés. La Foire du livre usagé a généré des revenus de 613 \$. Le nombre d'abonnés a subi une légère augmentation pour les adultes et une diminution du nombre d'enfants.

En terminant, monsieur Bilodeau adresse un gros merci aux bénévoles de ce comité qui consacrent de leur temps pour trouver, choisir et acheter les livres, être présents le samedi matin pour y accueillir les lecteurs et organiser la Foire du livre usagé.

Les finances de l'APLSI

Madame Reine Cayer, trésorière, présente les états financiers 2013. Elle note d'abord que l'année 2013 a été une année assez chargée compte tenu des rénovations pour les fondations de notre club nautique. Elle souligne que le projet s'échelonne sur deux années financières. Ainsi, les états financiers ne font état que des dépenses encourues avant le 31 décembre 2013. Aux états financiers de 2014, qui seront présentées à la prochaine assemblée générale, apparaîtront les dépenses relatives à la finition intérieure du sous sol, à la galerie et au terrain. Pour 2013, l'investissement aura été de 120 821 \$ en acquisition.

Avec les dons des membres 4 949 \$ pour le fonds d'immobilisation, la subvention de 25 000 \$ de la Ville de Saint-Raymond et les surplus de l'année, nous avons réussi à concrétiser notre projet sans avoir recours à des emprunts. Merci à nos fournisseurs, nos bénévoles, notre président qui a dû négocier serrer pour y arriver. L'an prochain (au 31 décembre 2014) vous aurez la suite parce que vos dons ont grandement aidé à finir le projet.

Avant de passer à l'exposé détaillé des états financiers 2013, madame Cayer remercie M. Jacques Proulx d'avoir fourni son expertise dans la préparation des états financiers ainsi que la firme Lemieux Nolet pour avoir fait nos rapports d'impôts gratuitement. Je dois vous mentionner que M. Proulx nous quitte encore cette année. Espérons qu'il fera comme Dominique Michel et nous reviendra l'an prochain.

Madame Cayer remercie aussi la firme Déry Télécom pour sa commandite pour la connexion WI-FI, le téléphone, hébergement du site APLSI, ici au Club nautique. Elle rappelle aux membres qu'ils peuvent l'utiliser avec leur appareil au club.

État des revenus et des dépenses

Pour l'exercice financier 2013, qui se termine le 31 décembre 2013, les revenus du fonds d'administration ont été de 155 359 \$. Par rapport à 2012, on note une légère baisse des revenus causée par la fin en 2012 du projet Opération Belles-Rives. Les trois principales sources de revenus sont la vente de produits pétroliers (67 721 \$) la cotisation de la carte de membre (44 818 \$) et les recettes des activités sociales (23 703 \$). Il faut y ajouter la subvention de 25 000 \$ de la Ville de Saint-Raymond au fonds d'immobilisation.

Les dépenses du fonds d'administration ont été de 136 649 \$ auxquelles il faut ajouter 29 949 \$ du fonds d'immobilisation pour la rénovation du Club. Les principales dépenses en administration sont 60 895 \$ en achat de produits pétroliers, 14 139 \$ en gardiennage et 14 477 \$ pour les activités sociales. Toujours pour l'exercice financier 2013, on note un excédent des revenus sur les dépenses de 18 710 \$.

Les actifs nets de l'Association, comprenant les immobilisations, passent de 480 363 \$ qu'ils étaient en 2012 à 565 329 \$ en 2013.

En terminant son exposé, Madame Cayer indique qu' après quelques années, elle cède sa place à d'autres qui, espère-telle, sauront apporter la continuité. Elle invite les gens qui ont l'expertise des chiffres à donner eux aussi de leur temps à la communauté du lac Sept-Îles.

L'avenir de la Chapelle

Avant de terminer le bilan du Bureau de direction, le président Serge Thibeault tient à informer les membres présents des derniers développements concernant l'avenir de la chapelle.

Une rencontre de l'APLSI avec la Fabrique a eu lieu, il y a deux semaines. Serge Thibeault et Vincent Caron y ont pris part. Il y a eu une accélération des démarches ce printemps. La Fabrique a reçu la demande du diocèse de disposer du terrain, maintenant que la chapelle a été désacralisée et qu'il faut payer les assurances, etc.

Le comité a fait un examen rapide des documents et s'interroge sur les solutions possibles. La Fabrique voulait savoir ce qu'on voulait. Les deux parties voulaient s'écouter l'une et l'autre. De notre part, nous avons présenté l'historique de la chapelle et nous avons fait valoir que les frais ont été payés par les gens du lac Sept-Îles.

La Fabrique est en difficulté financière et remettre en état l'édifice lui coûterait environ 120 000 \$. La Fabrique est face à cette dépense éventuelle qu'elle ne peut se permettre dans l'état de ses finances actuelles. Il semble que la Fabrique voudrait recevoir de l'argent pour renflouer la Fabrique de St-Raymond. Elle désire vendre les deux terrains, celui de la chapelle et celui du stationnement. Mais cette vente est problématique. D'une part, il en coûterait 46 000 \$ à la Fabrique pour démolir l'édifice, d'autre part, la vente d'un des deux terrains (celui de la chapelle) nécessiterait un changement au règlement de zonage. La Fabrique pense qu'un dézonage serait facile et qu'un gros prix pourrait être obtenu pour le terrain de la chapelle.

La position de l'APLSI est qu'il faut éviter la vente de ce terrain pour une construction éventuelle. On a montré notre intérêt pour le terrain en faisant valoir qu'il devrait revenir aux membres du lac qui l'ont entretenu. Avec la rénovation du Club, on a l'espace dont on a besoin pour nos activités. Mais ce site nous serait utile pour le stationnement. On pourrait en plus peut-être faire un parc avec l'aide de la municipalité. On pourrait songer à démolir nous-mêmes, mais un achat qui pourrait s'élever à 200 000 \$ ou 300 000 \$ est nettement au-dessus des moyens de notre association. De plus, l'APLSI possède un droit de premier refus sur toute offre d'achat. On a 45 jours de premiers refus s'il y a une offre d'achat. Il nous faudrait consulter des avocats et des notaires à ce sujet.

Discussion sur l'avenir de la chapelle

À la suite de cet exposé une discussion s'engage et plusieurs membres présents émettent les opinions suivantes :

- On indique d'abord que la chapelle doit être considérée comme faisant partie du patrimoine de notre lac depuis sa construction. Elle fait partie de notre histoire et de notre paysage. Il faut faire tout ce qui est possible pour l'acquérir et la conserver quitte à investir dans son entretien et sa rénovation par un projet de bénévolat rassembleur.
- D'autres sont d'avis que l'Association a déjà consenti un effort financier considérable pour rénover et agrandir le club nautique. Nous n'avons plus besoin de locaux supplémentaires pour la tenue de nos activités. Nous n'avons plus les moyens d'investir des sommes considérables en rénovation.
- D'autres membres suggèrent que l'Association s'oppose au changement de zonage ce qui, à court terme, empêcherait la vente de la chapelle et permettrait à l'Association de se porter acquéreur du terrain à un moindre prix.
- On suggère aussi d'entreprendre des négociations avec la Ville pour faire du site un parc municipal. On pourrait même y conserver le clocher et l'intégrer au parc comme élément du patrimoine.

À la suite de cette discussion, Serge Thibault offre sa collaboration pour poursuivre les démarches concernant ce dossier de la Fabrique, même s'il ne sera plus président de l'Association.

Conclusion du rapport du Bureau de direction

En terminant le rapport du Bureau de direction, monsieur Thibeault indique que les directeurs sont très satisfaits des résultats obtenus, et, grâce au travail des directeurs et des nombreux bénévoles, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. Encore cette année, les membres de l'exécutif et tous les directeurs ont accompli une tâche colossale, et ce, à tous les niveaux. Nous les remercions pour le travail effectué au sein de l'APLSI.

On doit aussi remercier nos vérificateurs qui ont examiné d'un œil attentif nos opérations et confirmé les bonnes pratiques opérationnelles.

Monsieur Thibeault remercie aussi tous les bénévoles qui ont donné du temps pour l'Association à différents niveaux.

Acceptation du dépôt du rapport du Bureau de direction

Sur proposition de Denis Cayer, secondé par Geneviève Trépanier, les membres présents acceptent le dépôt de ce rapport et tiennent à souligner par des applaudissements nourris leur satisfaction pour le travail accompli.

De plus, sur proposition de André Martin, secondé par Jacques-A. Bilodeau, les membres présents adressent leur remerciements et leurs félicitations au président sortant Serge Thibeault pour le leadership dont il a fait preuve, particulièrement dans la rénovation du club nautique qui s'est avérée un succès sans compromettre la situation financière de l'Association.

Résolu à l'unanimité

6. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Monsieur Denis Cayer intervient au nom des membres du Comité de surveillance. Il précise d'abord que monsieur Marcel Plamondon est venu se joindre aux deux membres nommés lors de la dernière Assemblée générale annuelle. Le Comité de surveillance était donc formé de Denis Cayer, Claude Plamondon et Marcel Plamondon.

Le Comité de surveillance note d'abord qu'il a examiné l'ensemble des documents pour l'année 2013 et que la nouvelle formule de documentation informatisée leur a facilité l'accès à tous ces documents. Cet accès a permis au comité de procéder, entre autres, à l'examen et à la vérification du bilan de l'Association pour l'année 2013.

Le Comité y a trouvé beaucoup de transparence et de professionnalisme. Ce qui a aussi permis de comparer la situation de 2013 aux années antérieures. De plus, des manuels d'opération pour chacun des comités ont été examinés.

Après examen, le comité de surveillance juge que les avoirs de l'Association ont été gérés avec transparence et un haut taux de professionnalisme et que la situation financière de l'Association est saine et positive. En conséquence, le comité constate que les états financiers présentés reflètent la réalité et en recommande l'adoption.

Acceptation du dépôt du rapport du Comité de surveillance et acceptation des États financiers

Suite à ces observations, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2013, tels que présentés, est proposée par André Martin, appuyé par Ginette Vincent.

Résolu à l'unanimité.

7. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2013

Messieurs Denis Caver et Claude Plamondon et Marcel Plamondon acceptent de poursuivre le travail.

Sur proposition de Geneviève Trépanier, secondée par André Martin, l'Assemblée générale nomme messieurs Denis Cayer, Claude Plamondon et Marcel Plamondon membres du Comité de surveillance pour l'exercice 2014.

Résolu à l'unanimité

8. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de Antoine Lacoursière, appuyé par Denis Cayer, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année.

Résolu à l'unanimité

9. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Déjà une période de questions a été relatée dans le dossier de la chapelle. Les autres questions et commentaires formulés à ce point de l'ordre du jour sont les suivants :

 Un membre suggère que la pancarte sise au pont donnant accès au lac au Chien soit modifiée pour y suggérer l'interdiction d'accès aux moto-marines, car il a pu constater que c'est ce type d'embarcation qui emprunte « la passe » à toute vitesse y créant des dangers pour la sécurité et une détérioration de l'environnement par la remise en suspension des sédiments.

- Un membre note que les conducteurs récalcitrants aux recommandations de l'APLSI ne sont jamais présents aux assemblées générales et que les efforts de sensibilisation déployés par l'APLSI ne les touchent donc pas.
- Un autre membre suggère que les installations du Club comprennent des facilités pour la vidange des toilettes des bateaux, car on soupçonne que la plupart sont vidangées directement dans le lac.

10. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de Geneviève Trépanier, secondée par Reine Cayer, Gilles Hardy est nommé unanimement président d'élection et André Martin secrétaire d'élection.

11. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros impairs. De plus, les postes 4 et 8 sont vacants avec les départs de Marcel Paré et Serge Thibeault. Le président d'élection procède par appel de chacun des numéros des postes en élection en demandant pour chacun des postes si la personne qui a occupé le poste au cours de la dernière année désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

Les résultats sont les suivants :

- Poste 1 Claire Lessard qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Albert Allard, secondé par Vincent Caron. Aucune autre candidature.
- Poste 3 Jacques-A. Bilodeau qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Georges-Émile Paradis, secondé par Ginette Vincent. Aucune autre candidature.
- Poste 5 Patrice Mathieu qui occupe ce poste indique qu'il désire se représenter. Sa candidature est appuyée par Marcel Paré, secondé par Mado Goulet. Aucune autre candidature.
- Poste 7 Jacques Proulx qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Georges-Émile Paradis, secondé par Magella Leclerc, Aucune autre candidature.
- Poste 9 Georges-Émile Paradis qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Jacques-A. Bilodeau, secondé par Michel Rhéaume. Aucune autre candidature.
- Poste 11 Vincent Caron qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Claude Devost, secondé par André Julien. Aucune autre candidature.
- Poste 13 Marius Saint-Pierre qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Magella Leclerc, secondé par Denise Guay. Aucune autre candidature.
- Poste 4 Ce poste est vacant. Éric Gagné est proposé par Mathieu Godin, secondé par Simon-Pierre Julien. Aucune autre candidature.
- Poste 8 Ce poste est vacant. Simon-Pierre Julien est proposé par Éric Gagné, secondé par Mathieu Godin.

Bernard Roy est proposé par Denis Cayer, secondé par Marcel Goulet.

Le président d'élection procède à la nomination d'une scrutatrice qui est Réjeanne Julien et procède à l'élection au poste 8 en distribuant les bulletins de vote. Après le décompte des bulletins par la scrutatrice, le président d'élection déclare élu au poste 8 M. Bernard Roy

Le Président d'élection, monsieur Gilles Hardy, déclare donc élus madame Claire Lessard de même que messieurs Jacques-A. Bilodeau, Vincent Caron, Éric Gagné, Patrice Mathieu, Georges-Émile Paradis, Jacques Proulx, Bernard Roy et Marius Saint-Pierre.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'Assemblée est proposée par André Julien, secondé par Denis Cayer.

Résolu à l'unanimité

Les directeurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau Bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin, Secrétaire de l'assemblée générale 2014



CONSTRUCTION

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL
CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION

Notre objectif premier : votre satisfaction!

Soucieux du travail bien fait, nous sommes en mesure de réaliser tous vos travaux, peu importe leur ampleur. Que ce soit pour un projet de rénovation ou une construction neuve,

Construction Yanham est l'équipe qu'il vous faut!



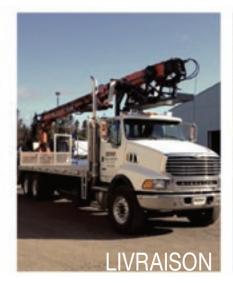




RBQ: 5676-3840-01



On a tout pour vos projets! Et bien plus encore...



1ER MARDI DU MOIS





130, Grande Ligne, Saint-Raymond **418 337-2297**





